SAINT JEAN LE VIEUX

2020

bulletin municipal

TROPHÉES des Mairies et des Intercommunalités de l'Ain 2019

Sommaire

01 Édito du Maire
02 Conseils Municipaux
03 Budget communal

• ÉVÈNEMENTS
04 Carnaval
04 75e anniversaire du crash bombardier Stirling
05 14 Juillet
05 Forum des associations
06 Projet de réaménagement - Quartier du Mermand
06-07 Aménagement du territoire " Cœur de village"
08 Inauguration
08 Saint Jean le Vieux à l'honneur
09 11 Novembre
10 Repas CCAS
10 Vœux aux agents communaux

• SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE
11 Pique-nique
11 Remise des dictionnaires
12 Stage au centre nautique
12 L'école change avec le numérique

• FLEURISSEMENT
13 Fleurissement

• BATIMENT/URBANISME/VOIRIE
14 Rappel des règles d'urbanisme
15 Modernisation de l'éclairage public
16 PLU (Plan Local d'Urbanisme)
16 Aménagement des trottoirs - Route de Genève
16 Restauration d'un four à Hauterive
17 Consolidation des berges du Battoir
18 Construction multi-accueil et un accueil périscolaire
18 Réaménagement - Rue du Moulin
18 Aménagement de deux arrêts de bus
19 Zone 30km/h à Hauterive
19 Extension - Zone des Blanchères
19 Fibre optique

• ASSOCIATIONS
20 Liste des associations
21 Autour d'Ain Four
21 Amicale des Sapeurs-pompiers
22 Amicale des jeunes
22 Amicale cycliste
23 Four du Manant
23 F.N.A.C.A
24 École de musique des 3 rivières
24-25 L'entente de tennis
25 Boule de l'Oiselon
26 Entente sportive basket
26 Sou des écoles
27 Entente sportive foot
27 Les chat d'Hauterive
28 La Lyre du Bugey
29 Les jeux de Kazok
29 Loisirs et rencontres
30 Les Tisseurs d'Arts
30 Pêche de l'Oiselon
31 Pétanque Club
31 Société de chasse
32 Calendrier des manifestations

• VIE ÉCONOMIQUE ET PRATIQUE
33 Nos commerçants
33 Distinctions chez nos commerçants
34 Nos entreprises
34-35 Bibliothèque
35 Boîte à livres
36 Location - Salle des fêtes - Salle de bar
36 Tarifs eau & assainissment
36 Redevances occupation domaine public
36 Tarifs - Cimetière - Columbarium
37 Infos pratiques
38 Paroisse Saint Jean Baptiste
38 Civisme
39 Renseignements utiles

• INFORMATIONS DÉFENSE
40 Recrutement des armées dans l'Ain

• ETAT CIVIL
41 Naissances, Mariages, Décès

www.saintjeanlevieux01.fr

Edité par la Mairie de Saint Jean Le Vieux et réalisé par la commission de Communication.
Merci à toutes les personnes qui ont participé à la préparation de ce bulletin

Crédits photos :
Associations
Muriel ORSET FERREIRA
Josette ROSSEL
Jonathan CADORET
Jacques GUINTA
André ROJO
Jean-Claude ROSSEL
Christian BATAILLY
Éric MORETTE
Patrice DUPONT
Stéphane MENARD
Sylvain MONNET
Freepik,Pixabay.

Création et mise en page :
Amandine ROSSEL - amanderossel@gmail.com

Imprimeur :
Les Grandes Imprimeries

Madame, Monsieur,

Au regard de cette période de préparation électorale et par souci de transparence et de respect dûs à mes concitoyens et aux élus qui m'accompagnent, je ne souhaite pas commenter l'activité municipale de l'année écoulée.

Aussi, je laisse à chacun le soin d'apprécier cette nouvelle édition qui reflète l'action de la municipalité et celle de tous les acteurs du village.

Cette année, comme les précédentes, les commissions municipales ont été force de propositions et ont travaillé librement, en toute autonomie et ce, en parfaite harmonie avec les décisions prises.

L'avenir de notre commune dépend de notre capacité à porter des projets réalistes et cohérents pour s'inscrire dans la démarche d'un développement durable. Les réalisations ont été structurantes et marquantes pour notre cadre de vie. Grâce aux efforts consentis, notre village conforte son identité en occupant enfin la place qu'il mérite dans son territoire.

Je veux remercier les élus et les vicusiens pour le soutien et la confiance accordés.

Je veux aussi remercier l'ensemble des services et agents de la commune pour leur engagement au quotidien.

Je vous souhaite une très bonne année 2020 et que santé, joie, et bonheur contribuent à la réussite de vos projets.

Le Maire

• Séance ordinaire du mercredi 6 fevrier 2019

Mr le maire rappelle les différentes étapes chronologiques de l'élaboration du PLU et précise que les opérations ont été menées conjointement avec les services de l'Etat et les Personnes Publiques Associées. Il tient à remercier l'ensemble des participants pour ce travail assidu, productif d'un document qu'il présente aujourd'hui finalisé.

Proposition d'acquisition d'une parcelle "Sous vieux" pour constitution d'une réserve foncière pour extension d'une zone d'accueil enfance.

Participation au financement des actions de la "commission jeunesse" pour l'aide au permis de conduire B.

• Séance ordinaire du lundi 11 mars 2019

Approbation des comptes de gestion 2018.

Travaux de remise en état du canal du Moulin : lancement de la consultation pour étude et maîtrise d'œuvre.

• Séance ordinaire du lundi 08 avril 2019

Convention avec le conseil départemental pour travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de car devant la mairie.

Vote des taux des taxes directes locales pour 2019.

Travaux de remise en état du four banal à Hauterive.

Rapport sur la qualité et le service public d'eau potable (RPQS) : rapport eau. Le rapport indique un rendement du réseau de distribution à 77,9 %, soit une nette amélioration par rapport à 2016 où nous affichions un rendement de 57 %.

• Séance ordinaire du lundi 20 mai 2019

Proposition de consultation pour assistance à maitrise d'ouvrage pour réhabilitation du bâtiment de la vierge, du bâtiment de la halte-garderie et l'ancien bureau de poste Ce projet serait une opportunité pour développer un pôle santé sur la commune en regroupant un certain nombre de médecins ou praticiens dans diverses disciplines. Afin d'appréhender au mieux ce projet, M. le Maire propose de faire appel à l'Agence Départementale d'Ingénierie pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.

• Séance ordinaire du lundi 17 juin 2019

Procès verbal de démission de Mme Eliane Ceyzeriat et installation de Mme Valérie Duc et désignation d'un nouvel adjoint suite à démission. M. le Maire propose de nommer Mme Delphine ANDRE au poste d'adjoint aux finances.

Modernisation de l'éclairage public par remplacement des lampes à vapeur de mercure.

• Séance ordinaire du jeudi 29 aout 2019

Recrutement d'un agent contractuel au service de restauration scolaire.

Proposition de convention d'assistance a maitrise d'ouvrage pour programmation d'une réhabilitation complexe de trois bâtiments pour création d'un pôle médical.

Proposition de prestation de service pour enlèvement de dépôts sauvages d'amiante.

• Séance ordinaire du lundi 07 octobre 2019

Proposition d'acquisition d'un terrain "Chemin sous vieux ". M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu 'un emplacement réservé a été inscrit au PLU le long du Chemin de la Batteuse, emplacement N°17 en vue d'un élargissement pour création d'un cheminement doux.

Compte tenu du développement en cours du secteur pour l'accueil de la halte-garderie "Frimousse 2" et du projet SAPHIR de l'ITEP, il est nécessaire d'anticiper le prolongement de ce cheminement pour permettre un accès vers le secteur des écoles, de la Marpa et de la MAC.

• Séance ordinaire du lundi 25 novembre 2019

Travaux sur réseau d'adduction d'eau potable à Hauterive.

Renouvellement du contrat d'adhésion au groupement d'achat d'électricité.

Proposition de révision des tarifs appliqués au cimetière et au colombarium.

Proposition de révision des tarifs appliqués à la bibliothèque.

BUDGET PRINCIPAL - SITUATION PROVISOIRE AU 20.12.2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 20.12.2018	Prévisions 2019	Réalisé au 20.12.2019
Charges à caractère général	332 621	407 000	348 113
Charges de personnel	492 265	548 000	498 875
Autres charges de gestion courante	200 533	220 147	175 094
Charges financières	46 234	37 983	37 983
Charges exceptionnelles	3 772	22 000	30 762
Dépenses imprévues de fonctionnement	44 800	30 000	0
TOTAL DES DEPENSES REELLEES	***1 120 225***	***1 265 130***	**1 090 827**
Opérations d'ordre	0		
Virement à la section d'investissement	372 316	101 840	101 840
RESULTAT CUMULE	***1 492 541***	***1 366 970***	**1 192 667**

Réalisations 2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 20.12.2018	Prévisions 2019	Réalisé au 20.12.2019
Remboursement rémunérations	15 303	3 180	13 927
Produits des services	238 279	243 880	178 808
Impôts et taxes	877 578	813 600	663 857
Dotations	213 034	200 210	245 118
Revenus des immeubles	9 038	4 000	3 451
Produits exceptionnels	31 833	200	10 610
TOTAL DES RECETTES REELLEES	***1 385 065***	***1 265 070***	**1 115 771**
Opérations d'ordre			
Excédent reporté	331 986	101 900	101900
RESULTAT CUMULE	***1 717 051***	***1 366 970***	**1 217 671**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 20.12.2018	Prévisions 2019	Réalisé au 20.12.2019
Opérations et travaux	205 307	1 034 517	711 722
Emprunts	207 594	295 658	295 657
Autres immobilisations financières	0	1 000	0
Dépenses imprévues	0	26 890	0
TOTAL DES DEPENSES REELLEES	***412 901***	***1 358 065***	***1 007 379***
Opérations d'ordre	0	0	
Opérations patrimoniales	0	0	
RESULTAT CUMULE	***412 901***	***1 358 065***	***1 007 379***

Réalisations 2019

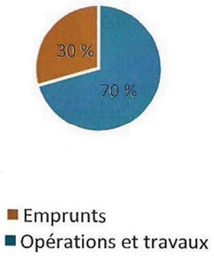

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 20.12.2018	Prévisions 2019	Réalisé au 20.12.2019
Dotations, fonds divers et réserve	292 506	620 467	620 467
Subventions d'investissement	17 480	117 383	75 479
Immobilisations en cours		37 742	15 550
Produits de cessions	0	2 000	
Emprunt	0	400 000	400 000
TOTAL DES RECETTES REELLEES	***309 986***	***1 177 592***	***1 111 496***
Opérations d'ordre	0		0
Virement de la section de fonctionnement	372 316	101 840	101 840
Solde d'exécution reporté	351 141	64 001	64 001
RESULTAT CUMULE	***1 033 443***	***1 343 433***	***1 277 337***

Carnaval

CARNAVAL de la commission jeunesse du centre communal d'action social (CCAS).

Organisé par le CCAS, Samedi 16 mars, le carnaval a réuni un grand nombre d'enfants accompagnés de leurs parents.

Sous un soleil radieux, Le défilé est parti de la place de l'ex-pharmacie. La procession est arrivée jusqu'au terrain situé face à la Marpa où Monsieur Carnaval a été brulé comme il se doit avant le lâcher de ballons.

Il ne restait plus quelques fragments du pauvre monsieur quand petits et grands ont rejoint la salle des fêtes pour prendre part à une collation offerte par la commission du CCAS.

75e anniversaire du crash du bombardier Stirling de R.AF au Battoir

Au cours de la nuit du 10 au 11avril 1944, un bombardier Short Stirling MK III de la Royal Air Force, touché par un obus allemand tiré des environs de St Rambert, s'écrasait au pied du Château de Varey lors d'un parachutage sur le Maquis. Deux des aviateurs parviennent à sauter, mais pour les cinq autres, l'issue est fatale. Les pilotes Bray et Northover, le radio Turner, le mécanicien Bristow, le bombardier Cameron, les mitrailleurs Pilgrim et De Cadge y laissèrent leur vie. Tous appartenaient au 149ème escadron de la Royal Air Force. Leur avion devait parachuter des armes, des munitions et de l'équipement destinés aux partisans du Maquis de l'Ain sur la commune de Boyeux-Saint-Jérôme.

Un monument à la mémoire de l'équipage de la RAF a été édifié dans la commune, au bas de la montée du Roy.

Les Membres de l'association "Mémoires de l'Ain 39-45" présentaient à la M.A.C une exposition de matériels, d'armements d'époque et de témoignages.

Célébration de la Fête Nationale du 14 juillet

Sous un soleil radieux, la célébration de la Fête nationale du 14 Juillet a été marquée par une cérémonie en présence du maire entouré de son conseil et de Marie Christine Chapel conseillère départementale.

Cérémonie accompagnée d'un défilé composé de nombreux villageois, d'enfants, des pompiers, des porte-drapeaux et délégations. Ce défilé était emmené par l'ensemble harmonique "la Lyre du Bugey" de St Jean et la "Renaissante" d'Ambronay.

Des médailles ont été remises lors de cette cérémonie. Un pot républicain offert à la population.

Remise de distinction à l'adjudant-chef Vernier en présence du Chef de corps des pompiers le Lt Michaël Bulliffon.

Recueillement devant le monument aux morts, de Marie Christine Chapel Conseillère Départementale accompagnée d'un jeune homme.

Remise de la médaille de la ville à Sylvain Rigaud.

Les médaillées :

Adjudant-chef Vernier :
Médaille d'honneur Argent pour ses 20 ans de service au sein des pompiers.

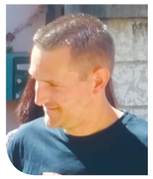

Sylvain Rigaud :
Médaille de la commune pour ses 5 années d'engagement comme Président du club de basket.

Forum des associations

Le "Forum des associations" pour sa 4e édition a eu lieu le samedi 31 août, organisé par la Commission Vie associative avec la participation de 8 associations de la commune et 2 associations extérieures.

• Amicale cycliste • L'amicale des sapeurs-pompiers • Club de pétanque • Le club de basket • Les tisseurs d'arts • Les jeux de kazok • L'école de musique "des 3 rivières la Lyre du Bugey" • Le Club de judo de Jujurieux • Le club de boxe de Pont d'Ain.

Principe du forum :

les enfants venaient s'inscrire en équipe, et chaque participant avait un lot à l'inscription.

Les associations avaient préparé un défi et chaque participant devait réussir en passant environ 5mn par stand

Un système de points était comptabilisé sur une feuille de route propre à chaque équipe.

Le but était de faire connaitre les associations sportives et culturelles à la population de la commune de Saint Jean le Vieux de façon ludique et interactive.

La mairie a récompensé les trois premières équipes :

La médaille d'or pour l'équipe des WINNERS, l'argent pour LES MERGUEZ PARTY et la médaille de bronze à la famille BALAY.

Pour clôturer cette manifestation la commission vie associative offrait le verre de l'amitié puis adressait un grand merci aux associations et aux participants.

Cette journée s'est clôturée par un feu d'artifice puis une soirée dansante avec la participation de l'AMICALE DES JEUNES.

Projet de réaménagement du quartier du Mermand – Route de Bourg

Réunion participative du 16 octobre 2019

La circulation sur la route de Bourg est depuis longtemps un problème récurrent pour ses riverains, le trafic augmentant, la circulation est d'année en année plus délicate. La mise en place de chicanes courant 2016 a résolu en partie le problème de la vitesse et des nuisances sonores. Cependant les problématiques de parking, d'accès à la route pour les riverains des voies perpendiculaires et de sécurité pour les cyclistes et piétons restent entiers ou à améliorer.

La municipalité a décidé d'inscrire ce chantier au titre des chapitres prioritaires du prochain mandat. Dans ce contexte, le 16 octobre une 1ère réunion a rassemblé la mairie, l'agence d'ingénierie départementale et les riverains. La majeure partie d'entre eux a répondu à l'invitation du maire et se sont répartis autour de cinq tables rondes afin de répertorier les principaux points noirs à la circulation et à la déambulation sur cet axe.

- Manque de visibilité à tous les carrefours, en particulier ceux de "La vierge" et "Gare",
- Piétons et cyclistes en danger,
- Bandes sonores inefficaces à la sortie nord,
- Reprises de vitesse excessive entre les chicanes de la part des automobilistes,
- Impossibilité pour les véhicules agricoles de prendre certaines voies perpendiculaires en raison de l'exiguïté des carrefours,
- Mauvais état des trottoirs,
- Problèmes de parking tout au long de l'axe et de ses abords,
- Ecoulement des eaux défectueux par endroits.

Dans un **2e temps**, une esquisse de solution(s) sera soumise à l'avis du public par l'agence d'ingénierie départementale à l'occasion d'une prochaine réunion prévue début 2020. L'horizon pourrait ainsi s'éclaircir dans le cours du prochain mandat.

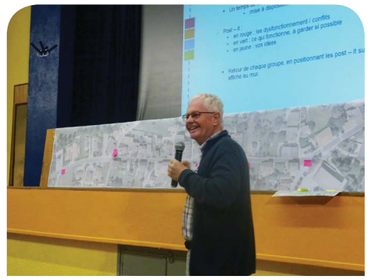

Aménagement du territoire : Opération "Cœur de village"

Saint Jean le Vieux est située sur l'ancienne route de Genève, RD36, axe majeur de circulation routière qui sectionne le territoire de la commune et donne au centre-bourg une image décousue et peu valorisante.

Avant le projet d'aménagement, St Jean le Vieux possédait toutes les caractéristiques semblables à de nombreux villages de France : des cheminements piétons inconfortables, des accès aux bâtiments publics (mairie, parking, salle des fêtes) peu fonctionnels, des capacités de parking insuffisantes.

En son centre, un ancien établissement adossé à la mairie, (Hôtel de l'Europe) fermé depuis 1999, offrait une vision passéiste et vieillissante de la commune.

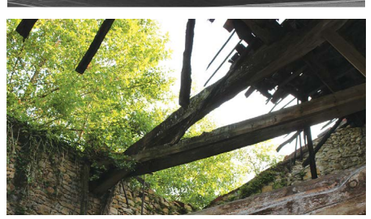

"Cela change vraiment l'image de la commune, ça bouge, ça vit bien!"

Un habitant d'une commune voisine

En 2014, la nouvelle municipalité a engagé un vaste plan de rajeunissement de cet environnement.

L'opération "Cœur de village".

L'objectif recherché par la commune était de redonner une **identité** et une **fonctionnalité** au centre-bourg, **améliorer** le cadre de vie en valorisant le bâti existant et les espaces publics, assurer une "perméabilité" du centre-bourg qui favorise les échanges et le lien entre les différents espaces.

Mais "nouveauté n'étant pas originalité", il fallait rompre avec le passé et être en avance sur le présent.

L'opération "cœur de village" a consisté à donner réponse à 3 thématiques.

Un projet immobilier pour substituer l'ancien hôtel par **une nouvelle résidence** (les 2 rives) afin d'élargir l'offre de logements et nouveaux commerces. (Habitat et services de proximité). L'opération confiée à SEMCODA est une parfaite intégration, ce partenaire disposant d'un cadre juridique, financier et technique, adapté à la réalisation de cette opération d'aménagement de l'espace depuis le conseil en amont jusqu'au suivi de projet.

L'agrandissement du parking arrière de la mairie, avec un apport de 50 places supplémentaires. (60 à 110 dorénavant) s'est fait après consultation des riverains et de la population dès le courant de l'année 2016 pour une inauguration en 2019. Ceci afin de les informer des détails du projet et de les prévenir des nuisances (sonores, accès) à attendre de ce chantier.

Avant

Après

Création d'une voie piétonne entre la nouvelle résidence et la mairie, mise en place d'une passerelle pour connecter la nouvelle esplanade de la mairie et le reste du village depuis le parking.

"Quand le monde s'évertue à élever des murs entre les peuples, St Jean le Vieux crée une passerelle."

Mise en accessiblité du quai de bus et accès mairie (PMR).

Son financement

L'aménagement des parkings et l'esplanade s'élève à 520 000 €.

Son financement est défini comme suit :

- SEMCODA /Loyer unique versé à la signature du bail emphytéotique de 300 000 €,
- CONSEIL REGIONAL / Subvention de 8 000 €,
- CONSEIL DEPARTEMENTAL / Subvention de 30 000 €,
- COMMUNE / 173 000 €.

La municipalité n'a pas jugé nécessaire d'augmenter le taux d'imposition pour réaliser cet aménagement.

Inauguration

L'inauguration s'est déroulée le 19 octobre en présence des parlementaires, des élus locaux et de la population.

Pour cet aménagement, la commune a reçu un Trophée du développement durable "pour la physionomie de Saint Jean le Vieux dont le cœur du village a été totalement transfiguré".

Trophée remis le 03 décembre par Marie-Jeanne Béguet, présidente de l'Association des maires ruraux de l'Ain.

Saint Jean le Vieux à l'honneur

Dimanche 8 décembre, la municipalité a souhaité partager la remise du **TROPHÉE DU DEVELOPPEMENT DURABLE** avec les Vicusiens.

TROPHÉES des Mairies et des Intercommunalités de l'Ain 2019

De nombreux habitants ont répondu présent en dégustant Vin chaud, Tartines grillées, Fromage fort et Soupe à l'oignon et ceci dans une ambiance conviviale et d'échange.

11 novembre 2019

Hommage à nos héros d'hier et d'aujourd'hui.

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, l'armistice entre la France et l'Allemagne marque la suspension des combats et le début des grandes négociations.
Le "monde combattant" ce sont les anciens combattants, des Grandes Guerres, mais ce sont aussi celles et ceux qui s'engagent aujourd'hui sur les théâtres d'opérations extérieures, au péril de leur vie.

Nos soldats, marins, aviateurs et gendarmes prennent tous les risques pour nous protéger, parfois jusqu'au sacrifice ultime. Nous leur devons beaucoup. "La France n'oublie pas ceux qui sont morts pour elle. Elle n'oublie aucun de ses enfants. C'est notre devoir et c'est notre honneur".

C'est dans cet esprit de reconnaissance que cette cérémonie s'est déroulée en **3** temps :

Au monument aux morts, en présence anciens combattants, des pompiers, de la population et des élus

Au cimetière de la commune où un hommage a été rendu au carré des soldats.

Puis l'harmonie a guidé la foule à la salle des fêtes pour le verre del'amitié.

Dans le cadre du devoir de mémoire envers les villageois de l'époque, cette commémoration s'est poursuivie l'après-midi avec la projection gratuite, à la salle des fêtes, de l'enregistrement du spectacle sensoriel "**Guerre des hommes, Combats de femmes**". Ce spectacle a été enregistré lors des 5 représentations qui ont remporté un énorme succès à guichets fermés.

Si vous souhaitez vivre ou revivre cet événement, quelques DVD sont encore disponibles en mairie au prix de 12 € au profit du CCAS - Chèque à l'ordre du Trésor public.

Repas du CCAS

Il est de coutume à Saint Jean le Vieux d'honorer ses aînés. Nos aînés, qui dans les champs, les ateliers, au bureau, dans les assemblées et les associations, ont contribué à faire de notre commune ce qu'elle est aujourd'hui. Ils sont la mémoire du village.

Comme le rappelait M. le maire dans son allocution "ce jour est dédié à l'amitié et à la solidarité. Dans un monde qui oppresse, qui bouscule, qui brutalise parfois, il est bon de prendre le temps d'échanger et de partager".

Avant de passer aux réjouissances, Delphine André, présidente déléguée du CCAS et M. le maire honoraient les doyens de l'assemblée.

- Madame Lucienne Bouguet 93 ans,
- Monsieur Michel Schmitt 91 ans.

Ils remerciaient également toute l'équipe du CCAS ainsi que "l'Amicale des jeunes" pour la mise en œuvre de cette journée.
Animée avec habileté et savoir faire par Pascale et Gilou, l'après-midi se déroulait allègrement, alternant musique et chansons, accompagnés des mets préparés par la Maison Géret et de nos vins du Bugey.
Octogénaires, cadettes et cadets dansant ensembles le Mambo et le Madison faisaient plaisir à voir. Décidément l'édition 2019 fut l'une des meilleures de ces dernières années.

Vœux aux agents de la commune

Tous les ans, à cette période d'avant fêtes de Noël, les agents municipaux sont invités avec leurs familles autour d'une table pour un diner, servi cette année au restaurant du Parc. Christian BATAILLY, maire, leur réservait un accueil chaleureux avant de leur présenter ses vœux de santé, de réussite, de bonheur et remercier ceux qui, au quotidien, œuvrent pour le bien être de Saint Jean le Vieux.

Bien que l'apéritif et le plaisir d'être réuni fissent briller les yeux des parents, c'est dans le regard des enfants qu'on pouvait apercevoir une lueur d'impatience, puis de bonheur à l'heure des cadeaux, remis comme chaque année par Père Noël qui, quelle aubaine, passait par là.

Mais la soirée n'était pas terminée, un délicieux pot-au-feu attendait l'assemblée dans cette salle de restaurant parfaitement adaptée à la taille de la réception. Au rythme d'un pêle-mêle de conciliabules et d'éclats de rires, la soirée se prolongeait jusqu'à l'heure de se séparer et d'affronter la brume d'une belle soirée hivernale pour rejoindre ses foyers.

Pique-nique

A la veille des vacances, les enfants des écoles se sont réunis pour le traditionnel pique-nique. Celui-ci marque la fin de l'année scolaire avec un repas froid confectionné par Sylvie Perret entourée de son équipe mais également par les membres de l'équipe municipale et des agents du milieu scolaire.

Les uns à l'ombre des platanes et les plus jeunes sous le préau, les élèves ont comblé leur appétit dans une effervescence et une joie particulière procurées par ce moment de parfum de pré-vacances.

Sylvie entourée de Martine Vernier, Isabelle Rigollet, Martine Trably, Agnès Marbaix et Catherine Charbonnier.

Remise des dictionnaires

Dans le village de Saint Jean-le-Vieux, il est un rite qui marque définitivement le passage de cette étape déterminante dans la vie des jeunes de la commune : la remise de dictionnaires en fin de scolarité.

Les passages de la grande section à l'école élémentaire et celui de la 6e demeurent toujours une étape importante dans la vie d'un écolier. Ces entrées, c'est arriver dans la cour des grands, mais cela marque le début d'une nouvelle vie avec de nouveaux repères, de nouveaux camarades et de nouvelles habitudes.

Pour les accompagner dans cette étape, le Maire, accompagné d'adjoints et du corps enseignant, leur a remis un dictionnaire adapté à ces deux passages.

"Pourquoi un dictionnaire ?" leur expliquait le maire : "Votre génération agit sur ordinateur, tablette ou téléphone portable, mais rares sont ceux qui possèdent un dictionnaire. Vous y trouverez beaucoup de réponses".

Et puis, il y a l'aspect symbolique de ce geste, capital aux yeux du maire : "On vous l'offre pour que vous vous rappeliez que vous avez commencé votre cursus scolaire ici, à Saint Jean. Parents, enseignants et nous-mêmes élus, sommes fiers de ce que vous avez accompli, vous avez bien travaillé. C'est donc votre récompense".

Et pour mieux honorer plus les élèves, le maire a conclu la cérémonie, appelant nominativement ces écoliers pour leur remettre l'ouvrage en mains propres, et leur adresser des encouragements et des félicitations personnalisées. Armés chacun de leur propre dictionnaire, les jeunes Vicusiens sont maintenant parés à briller à l'école élémentaire pour les uns et au collège pour les plus grands.

Stage des classes CP et CE1 au centre nautique H3S (**H**auteville – Stage – **S**port - **S**anté)

La municipalité a répondu à une demande scolaire sur l'enseignement de la natation devenu une priorité nationale. L'objectif était d'atteindre le premier degré de la compétence du "Savoir nager" pour les élèves de CP-CE1.

Les classes de CP et de CE1, soit 46 élèves, ont effectué un stage « piscine » du 3 décembre au 7 décembre au centre nautique d'Hauteville H3S.

Accompagnés de parents et d'enseignants, ces élèves ont été scindés en deux groupes de niveaux. Ils ont pratiqué durant ces 5 jours, 1,5 heures/jour d'entrainement dans l'eau. En dehors, ils ont également découvert les charmes du plateau d'Hauteville.

Unanimes, ils sont revenus ravis de ce séjour. Désormais, grâce à ce stage, leur appréhension de l'eau est définitivement oubliée.

Coût total du séjour : 9763 €

- Participation de la Mairie : 3000 €,
- Participation du Sou des écoles : 1820 €,
- Participation de l'USEP : 343 €,
- Participation des parents : 100 €/enfant

L'école change avec le numérique

La révolution numérique est une chance pour l'École car les nouveaux outils offrent un potentiel de renouveau pédagogique important, pouvant améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif.

Elle est aussi un défi lié au développement rapide des usages du numérique : dans un monde où l'outil informatique et les réseaux sociaux occupent une place centrale, il est essentiel que l'école donne aux élèves les savoirs correspondants, qu'elle les prépare à la citoyenneté numérique et à l'emploi de demain.

Cette année, l'investissement portera sur la migration vers le système d'exploitation Windows 10 et le renouvellement du parc informatique des écoles et secrétariat de mairie.
Coût : 9700 € (sté XEFI informatique)

Cette année encore, la commission fleurissement, épaulée de dizaines de bénévoles a contribué à embellir notre commune d'environ 1200 plants variés et hauts en couleurs en passant par des géraniums, surfinias, canas, bégonias ou encore des zinnias ! Le centre et les différents quartiers du village ont été fleuris de plantes annuelles à partir de fin mai 2019 avec cette année une particularité : la livraison s'est effectuée en deux temps. Ce sont les commandes des bénévoles des différents hameaux de Saint Jean qui ont été livrées et plantées dans un premier temps. Puis suite à l'aménagement du cœur de village, c'est Stéphane, agent paysager de la commune, aidé de quelques bénévoles qui a pris en charge dans un second temps la réception, la plantation et l'arrosage des plantes du centre village. Nous les remercions vivement pour le travail effectué.

Par ailleurs, comme depuis déjà 3 ans, une plantation de bulbes a été effectuée fin 2018, faisant apparaître dans les jardinières du centre village narcisses et jonquilles au printemps. Sur l'initiative de quelques bénévoles et de la commission fleurissement, les bulbes ont été récupérés et plantés autour des arbres le long du chemin des érables, à proximité de la MARPA. Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement les bénévoles qui n'ont pas hésité à se mettre à l'œuvre pour apporter de la couleur dans notre cadre de vie !

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de créer ou d'agrandir une ouverture ainsi que l'édification d'une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,80 m de hauteur et 5 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² (ou 40 m² selon le zonage et la nature de la construction) de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement de façades et murets…,
- modification de façade,
- création ou agrandissement d'une ouverture,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- adjonctions de parements,
- piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements…),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Dans le périmètre de protection du Château de Varey, les travaux sont également soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (Art. L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (Art. L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

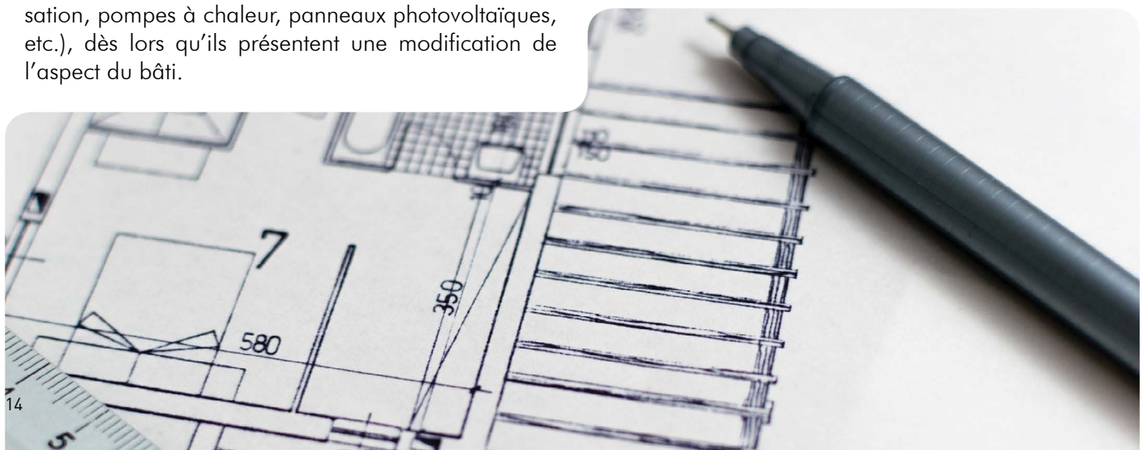

Modernisation de l'éclairage public

Suite aux plaintes récurrentes de riverains subissant les défauts d'éclairage des lampes à vapeur de mercure persistant dans certains quartiers, la municipalité, bien consciente des désagréments occasionnés vous prie de l'en excuser et souhaite vous "éclairer" sur ce dossier.

Rappel important : Depuis plusieurs années, dans le cadre du **règlement européen 245/2009**, les lampes à vapeur de mercure sont interdites à la vente depuis le **13 avril 2015** car il s'agit de lampes dites "énergivores ".

De concert avec le Syndicat Intercommunal d'Energie et de communication de l'Ain (SIEA) qui assure l'exploitation et la maintenance du réseau, la commune a entrepris un programme de remplacement de ces luminaires obsolètes.

Au titre de travaux d'investissement bénéficiant d'une subvention du Syndicat cité supra, les luminaires seront remplacés par des luminaires à LED, plus économiques.

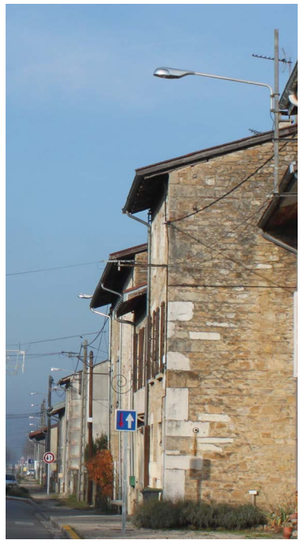

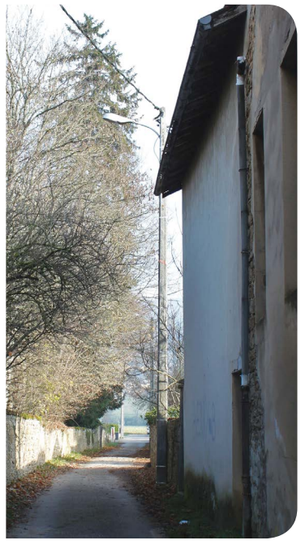

Sur les 450 luminaires existants, la commune en a relevé 352 à lampes "Sodium" et 98 à lampes "Vapeur de mercure". Le chiffrage du remplacement de ces 98 lampes, compte tenu du changement incontournable des mâts et des armoires de commande s'élève à 62000 € subvention SIEA déduite.

Devant ce coût élevé, la municipalité a décidé d'engager, dans un premier temps, le remplacement des 22 lampes défectueuses pour un montant de 32 500 €. Participation du SIEA de 13 377 € déduite, le reste à la charge de la commune s'élève à 13 792 € (Budget 2019).

Quant au changement des suivantes, un second programme est en cours d'étude et un budget prévisionnel de 20 000 € est prévu pour 2020.

Parallèlement, suite à la demande des résidents de l'HLM le Mermand, les 4 luminaires (Lampes sodium) seront remplacés au printemps afin de réduire la pollution lumineuse de leurs appartements pour un montant de 6000 €. Participation du SIEA de 3000 € déduite, le reste à la charge de la commune s'élève à 2015,76 € (Budget 2019).

Pour ces deux opérations, l'intervention du SIEA est prévue au printemps 2020.

Par ailleurs, face à la dangerosité de certains passages piétons la nuit, la municipalité attend un chiffrage du SIEA pour un éclairage spécifique des cinq traversées ci-dessous.

PLU

Définitivement approuvé, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est mis en application. Il fixe pour les 15 ou 20 prochaines années les opérations de développement de l'habitat au profit du grand public, mais aussi des projets portés par la collectivité. En jouant son rôle, la municipalité contribue à ce que notre commune occupe toute la place qu'elle mérite dans son territoire.

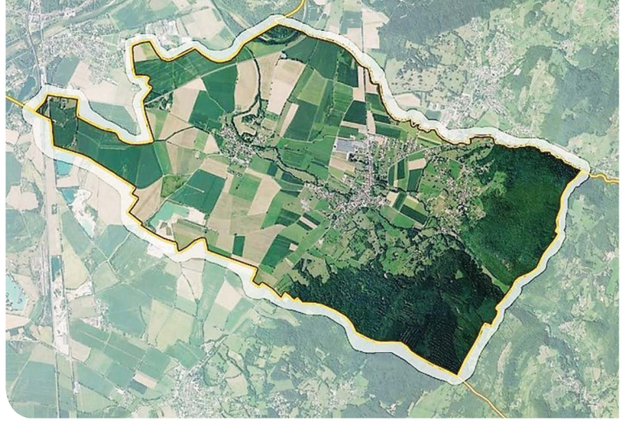

Aménagement des trottoirs entrée nord route de Genève

Après l'aménagement des trottoirs "entrée sud" relaté sur le bulletin de 2016, la municipalité a décidé de reproduire les mêmes travaux sur les trottoirs "entrée nord". Tout comme la route de Lyon, elle a rencontré les riverains afin de tenir compte de leurs remarques. Les travaux ont débuté au printemps 2019 et se poursuivront en 2020.

Restauration d'un four à Hauterive

Non entretenu depuis des lustres, ce four présentait un danger tant pour les associations que pour les particuliers.

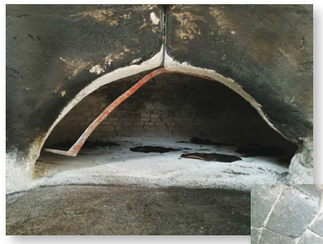

Fréquemment utilisé et représentant un intérêt social pour le hameau, la municipalité a donc décidé d'engager sa restauration pour un **montant de 10380 €**. Devant le caractère particulier de cet ouvrage, la recherche d'un prestataire a été long et fastidieux car les spécialistes restaurateurs de fours banaux se raréfient.

Le four restauré

L'utilisation du "four banal" est réglementée par la municipalité comme suit :

- Le four banal est public,
- Le droit d'utilisation est ouvert à tous,
- Les demandes de réservation et le retrait des clés doivent se faire auprès de la Mairie,
- Un contrôle et un état des lieux peuvent être exécutés par les agents communaux après son utilisation.

Très sensible à la conservation de son patrimoine, la municipalité envisage d'engager progressivement la restauration des autres fours communaux.

Consolidation des berges du Battoir

Déjà fragilisée, une portion de la berge du battoir s'est affaissée lors de la reprise du réseau en plomb des "eaux pluviales".

De compétence de la Communauté de Communes – Rive de l'Ain – Pays du Cerdon (CCRAPC), des travaux ont été engagés afin de bloquer une fouille naturelle de l'Oiselon sous la route. **Coût des travaux : 12 500 €.**

Ces travaux ont été menés conjointement avec la Société de pêche et la CCRAPC.

Des mesures adaptées (barrage, déviation) ont été mises en place afin d'épargner les truites et le milieu naturel contre toute forme de pollution.

Mise en place d'une déviation de l'Oiselon avant la consolidation.

Consolidation de la berge

Berge consolidée

Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon

Construction d'un multi-accueil et d'un accueil périscolaire

La capacité d'accueil de l'actuelle "Maison Frimousse" est de 15 places maximum.

Lieu d'implantation allée des Érables (Face MARPA)

Pour répondre à la demande des jeunes familles, la Communauté Commune Rives de l'Ain Pays du Cerdon (CCRAPC) a décidé de lancer une nouvelle construction d'une capacité d'accueil de 25 places.

Pour assurer son partenariat, la municipalité a mis à disposition gratuitement la parcelle nécessaire à l'assise du projet Allée des Erables.

Démarrage des travaux le 28/10/2019

Délai prévu des travaux : 11 mois, congés compris et hors intempéries.

Après le réaménagement de la rue du Moulin

Annoncé sur le bulletin 2017, le réaménagement de la ruelle du Champ de foire a été effectué, faisant suite à la construction de deux résidences à son extrémité. En concertation avec les riverains, des bordures seront reprises et végétalisées au printemps.

Aménagement de deux arrêts de bus financés par le département

Dans la continuité du premier arrêt de bus aménagé devant la mairie, un deuxième a été réalisé aux abords de monuments aux morts. Ces deux arrêts ont été aménagés sous maîtrise d'ouvrage départementale. Ils permettent, désormais, une meilleure mise en accessibilité de l'arrêt des liaisons commerciales et des cars scolaires dans la grande rue.

Zone 30 km à Hauterive

Suite aux doléances formulées par les habitants d'Hauterive concernant des problèmes de vitesse des véhicules sur la ligne droite "rue des vieux lavoirs". La municipalité a décidé une mise en place temporaire d'un radar analytique bidirectionnel afin de relever la vitesse.

L'analyse des données sur 8 semaines cumulées a révélé que durant cette période, 3900 véhicules ont traversé Hauterive; 85% de ceux-ci ont roulé à moins de 40 km/h, le reste à 80 voire 120 km/h.

Devant ces résultats, la municipalité a donc créé une "zone 30" sur la portion "rapide" de la rue des vieux lavoirs. Les transgresseurs pourront être ainsi verbalisés.

Extension de la zone artisanale des Blanchères

Deux entreprises supplémentaires viendront enrichir cette zone.

Ces demandes d'acquisition ont été formulées par deux artisans déjà localisés dans la commune.

La municipalité leur a proposé l'acquisition d'un premier tènement de 1550 m² et d'un second de 2200m².

Les transactions sont à l'étude avant de conduire à l'acquisition définitive des parcelles. Des extensions possibles figurent déjà au Plan Local d'Urbanisme, donnant ainsi la possibilité aux artisans de s'installer dans la commune pour préserver l'emploi et la richesse économique.

Fibre optique

"*Avec du temps et de la patience, on vient à bout de tout*"
Proverbe Espagnol

Après une longue attente, les travaux démarrent dans notre commune.

Le déploiement de la fibre est en cours, le raccordement se fera quartier par quartier.

La première étape du déploiement de la fibre optique passe par la création d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique).

4 lieux de NRO sont déjà définis sur notre commune à savoir :

Lieu :
face 549 route de Bourg

Lieu :
place de l'église

Lieu :
9 rue de la gare

Lieu :
338 chemin de la passe

Avant d'entamer des démarches pour **installer la fibre optique dans une maison**, il convient de s'assurer de l'éligibilité de son domicile. En boutique, sur internet ou par téléphone, les fournisseurs mettent à disposition un **test d'éligibilité** à la fibre optique. Celui-ci permet d'identifier les opérateurs couvrant le logement et la vitesse de connexion qu'ils proposent.

Autour d'Ain Four	M. Gérard CHENE	176, rue des vieux lavoirs Hauterive 01640 ST JEAN LE VIEUX	06 84 39 64 80 renault8g@hotmail.fr
Amicale des Donneurs de Sang	Mme VANLAETHEM Amanda amanda.vanlaethem@gmail.com	Logement N°5 - Immeuble les Platières 01640 JUJURIEUX	06 73 05 69 35 amicaleponcin@laposte.net
Amicale des Sapeurs Pompiers	Mme Rachelle COLLET	73, Chemin de la Chapelle 01640 ST JEAN LE VIEUX	06 16 66 89 20 r.collet@hotmail.fr
Amicale des Jeunes	M. Raphaël BONNOD	Poncieux 01640 BOYEUX SAINT JEROME	06 58 15 34 20 bonnodraphael@gmail.com
Amicale Cycliste	M. Dominique DUPRAS	77 Rue des Lavoirs 01640 ST JEAN LE VIEUX	04 74 36 93 24 - 07 81 00 43 89 cd.dupras@sfr.fr
Anciens combattants d'Indochine et T.O.E. de l'Ain	M. Francis BARBIER	564, Route de Bourg 01640 ST JEAN LE VIEUX	04 74 36 87 08 francbar.01@free.fr
Association Paroissiale "Le Foyer"	M. Jean BALIVET	451 Route de Genève 01640 ST JEAN LE VIEUX	04 74 37 11 35 jeanpierre.rousseau35@sfr.fr
Association des Amis du FOUR DU MANANT	Mme Yvonne BOSSU	57 Chemin des Fayolles 01640 ST JEAN LE VIEUX	04 74 36 83 92
Comité FNACA Poncin - Jujurieux	M. Jack POULIN	50 Montée de la Grobe 01640 BOYEUX SAINT JEROME	04 74 36 93 38 japoulin@laposte.net
École de Musique Les Trois Rivières	Mme Stéphanie BARDY	133 rue des Bouleaux 01500 AMBRONAY	04 74 34 06 89 / 06 13 36 14 96 em3rivieres@free.fr
Entente TENNIS St-Jean / Jujurieux / Ambronay	M. Frédéric GAILLOT	Le Genoud 01500 AMBRONAY	06 63 21 18 37 - 06 24 51 61 29 fredtennis01@gmail.com
Entente Sportive BASKET ESSJV	M. Alain BAJARD	15 allée des Harpilles 01640 ST JEAN LE VIEUX	06 83 94 20 00 bajardalain@gmail.com
Entente Sportive FOOT ST Jean / Ambronay	M. Olivier SLOWINSKI	88 Rue des Vieux Lavoirs - Hauterive 01640 - ST JEAN LE VIEUX	04 74 38 14 61 - 06 46 59 10 83 oslowinski980@gmail.com
La Boule de l'Oiselon	M. Alexandre BIDAL	Côte-Savin 01640 L'ABERGEMENT de VAREY	06 81 02 27 35 bibi.001@hotmail.fr
La Lyre du Bugey	M. Denis GRAVIER dgravier@aol.com	256 Montée de la Forêt 01640 L'ABERGEMENT de VAREY	06 06 62 08 66 harmonie.sja@gmail.com
Les Chats d'Hauterive	M. Thierry GARNIER-LAFOND	52 Impasse de la Culaz - Hauterive 01640 ST JEAN LE VIEUX	06 01 95 05 98 www.chats-hauterive.org
Les Jeux de Kazok	M. Guillaume DUCROS gducros809@outlook.fr	33 Allée de la Cheminée 01500 AMBERIEU EN BUGEU	06 82 29 07 03 lesjeuxdekazok@gmail.com
Les Tisseurs d'Arts	Mme Muriel ORSET	137, Montée du Roy - Varey 01640 ST JEAN LE VIEUX	07 69 23 25 33 lestisseursdarts@gmail.com
Pêche Protection Vallée de l'Ain	M. Michel VORGER	Mairie de Poncin Place Xavier Bichat 01450	 michel.vorger@wanadoo.fr
Pétanque Club	M. Yohan FLACHER	20 Lot du Terrayon 01320 CHALAMONT	06.82.09.37.38. petanquestjeanlevieux01@laposte.net
Rando Plaisir	M. René BILLON	150, Avenue Georges Sérullas 01450 CERDON	04 74 37 26 49 rene-evelyne@wanadoo.fr
Rayon de Soleil	Mme Isabelle DOHEN	Chemin des Harpilles 01640 ST JEAN LE VIEUX	04 74 36 88 41 dohen412@orange.fr
SJLV Loisirs Rencontres	M. Jacqui CRETIN	10, allée des Harpilles 01640 ST JEAN LE VIEUX	04 74 36 90 72 - 06 75 40 67 41 jacky.cretin@orange.fr
Société de Chasse	M. Michel PICCARD	152 Route de Chapiat - Etables 01430 CEIGNES	06 08 55 36 28 piccard.m@gmail.com
Société de Pêche de l'Oiselon	M. Gilles PICARD	 01640 ST JEAN LE VIEUX	04 74 36 90 55 - 06 26 29 09 46 bernardmathieu01@orange.fr
Sou des Ecoles	M. Thierry GIRARD	134 Montée du Roy - Varey 01640 ST JEAN LE VIEUX	06 31 17 07 57 thierry.girard01@sfr.fr

Autour d'Ain four

Afin de poursuivre la rénovation du four du moulin à Hauterive, l'association "Autour d'Ain four" a organisé un "röstis - saucisse de Morteau" courant juin 2019, seule manifestation de l'année.

Pour 2020, elle continuera la réfection du patrimoine et proposera aux habitants du village de nouvelles manifestations, avec entre autres la participation du club de football d'Ambronay - St Jean.

Amicale des pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers est une association regroupant les sapeurs-pompiers actifs et retraités de Saint Jean le Vieux.

Son but est d'améliorer le cadre de vie en partageant des moments de convivialité et de resserrer les liens qui unissent les Sapeurs-Pompiers volontaires autour d'activités communes en dehors du cadre opérationnel. Elle permet également de réaliser des actions de promotion du volontariat, dans le but de susciter de nouvelles vocations.

La principale source de revenus reste le portage des calendriers.

Les bénéfices servent à :

- participer à l'amélioration des bâtiments de la caserne financer les inscriptions aux épreuves sportives,
- partager des moments de convivialité lors de différents événements (la Sainte-Barbe, la journée estivale de cohésion, l'arbre de Noël,...).

L'année 2019 a été marquée, entre autre, par :

- l'organisation de la Paëlla / Corrida,
- la participation de deux équipes de sapeurs pompiers actifs et retraités au concours régional de boules lyonnaises qui s'est déroulé à Ambronay,
- la réalisation d'un séjour à Versailles et au zoo de Beauval,
- la réfection de l'espace de vie de la caserne,
- une matinée "Les gestes qui sauvent" a été proposée en collaboration avec l'Amicale des donneurs de sang,
- la participation au forum des associations permettant d'attirer de nouvelles recrues.

En 2020, l'amicale organise de nouveau sa **Corrida - Paëlla**.
Cette **corrida** consiste à courir en relais en tirant un dévidoir (grosse bobine de tuyau de 100KG). Elle est ouverte aux équipes de sapeurs-pompiers.
Vous êtes les bienvenus pour encourager les participants et pour déguster une **paëlla** préparée par nos soins (sur réservation) à emporter ou sur place dans une ambiance espagnole.... sangria, tapas, bandas, ...

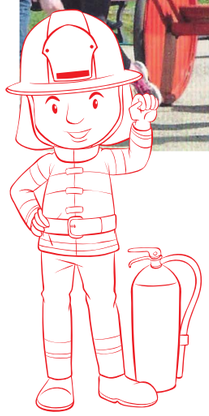

Amicale des jeunes

L'année 2019 a commencé dès le 4 janvier pour l'amicale des jeunes avec la vente de 190 parts de tartiflette sur place et à emporter.

Début Avril, vente de 180 parts de lasagnes uniquement à emporter.

La manifestation la plus importante a eu lieu en Mai, les 24, 25 et 26, avec la célèbre Vogue. Plus de 1000 personnes sont venues faire la fête, manger les moules/frites en famille ou entre amis.

En Juin, la tournée des brioches a motivé les jeunes à faire le tour de la commune dans une ambiance festive en tracteur et sur un char décoré. L'amicale des jeunes a ensuite participé à la fête d'Hauterive, en partenariat avec l'amicale cycliste de St Jean et l'entente sportive de football St Jean/Ambronay. Pour finir l'année, les jeunes ont animé le nouveau centre du village pour le feu d'artifice organisé par la mairie au 31 Août. L'ensemble de ces actions à deux buts : Le premier est de regrouper les jeunes du village et de nouer des amitiés, afin d'éviter de rester isoler. Le second est d'apporter de l'animation au village afin qu'il garde sa dynamique et poursuivre son développement. L'ensemble des fonds récoltés lors des différentes manifestations permettra aux jeunes de s'offrir un voyage, toujours dans un objectif d'amitié et de festivités.

Amicale cycliste

Bien présente dans la vie associative de notre commune, l'Amicale Cycliste reste fidèle à ses valeurs.

Présente tout au long de l'année sur les routes et les sentiers, les 32 adhérents de notre association ont accumulé les kms pour garder la condition physique. Discipline très exigeante, le sport cycliste est reconnu pour ses bienfaits sur la santé.

Et pour ce qui est de la pratique, notre département se prête au mieux à notre activité, tant au niveau des possibilités de parcours que des paysages à découvrir : Plaine, moyenne montagne, voire grand col, il n'est pas besoin de s'éloigner pour rencontrer tout type de parcours.

Fidèle à ses convictions, notre association organise où est partenaire de nombreuses manifestations. Si vous voulez pratiquer le cyclisme en club, venez nous rejoindre pour des sorties en route ou en VTT.

Sorties hebdomadaires les samedi après-midi à 14h00 ou les dimanche matin à 8h30.

Nos manifestations en 2020 :

- Samedi 04 Avril : 11e bourse aux vélos,
- Dimanche 19 Avril : 26e randonnée VTT et pédestre Les Balcons de l'Ain
- Samedi 18 Juillet : 35e prix cycliste d'Hauterive,
- Samedi 05 Décembre : 3e manifestation "défi des lumières" au profil du Téléthon,
- Dimanche 8 Novembre : 35e Triathl'Ain.

Four du Manant

Au hameau de Varey l'association des "Amis du Four du Manant" est une institution, c'est elle qui rythme les évènements au fil des saisons; dans la tradition certes, mais avec l'esprit d'ouverture qui est le gage de sa réussite et de sa pérennité depuis près de 30 ans. Grâce à elle l'expression "Vivre ensemble" prend tout son sens.

Cette année encore, les grands rendez-vous ont été respectés.

Eté : Fête de rentrée, dernier samedi du mois d'août.

Automne : Boudin et pain cuit au four , deuxième samedi d'octobre.

Hiver : 8 Décembre, vin chaud, tartines et gaufres.

F.N.A.C.A.

Notre comité Cantonal PONCIN – JUJURIEUX tient bon malgré les les années qui passent pour ses adhérents. Épargné par les mauvaises nouvelles durant une assez longue période, le comité a connu les départs pour le grand voyage de quatre de ses adhérents :
Daniel ARPIN de CHALLES,Paul BRESSOUD de VAREY, André CHURLET et Michel BLONDEL de PONCIN, c'est beaucoup.Nos pensées accompagnent leurs proches.

En 2019 Toutes les cérémonies commémoratives l'ont été en présence de nos drapeaux, lorsqu'il y a eu empêchement, notre étendard a été confié à de jeunes garçons volontaires. Ils peuvent en être fiers et nous les en remercions.

Des délégations des anciens d'A.F.N. étaient présentes à la cérémonie des

cérémonie du 19 mars à Saint Jean le Vieux

aviateurs tombés au BATTOIR à la cérémonie de la FERME de la MONTAGNE, VAL d'ENFER, LEYMIAT.
Le 19 mars 1962 a été célébré en 2019 à MÉRIGNAT. Le charme de ce petit village a fait de ce moment émouvant une grande journée du souvenir. Sa municipalité a largement contribué à sa réussite.
Notre Comité regroupe encore plus de soixante- dix adhérents répartis sur les communes du Canton, nous leurs souhaitons une bonne année 2020.

Ecole de Musique les 3 Rivières

École de Musique
Les 3 Rivières

L'école "Les 3 rivières" couvre toutes les communes de la Communauté de Communes "Rives de l'Ain-Pays du Cerdon" ainsi qu'Ambronay. Des cours sont donnés dans différents lieux comme Jujurieux, Neuville sur Ain, Ambronay et principalement Saint Jean le Vieux où se trouve le siège social de l'école.

Avec une hausse de fréquentation de 10% environ par rapport l'année dernière, l'école compte en 2019/2020 130 élèves dont 25 chanteurs de la chorale "Les Poly 'sons".

Outre les cours individuels (instruments), ou collectifs (formation musicale), les élèves ont accès à plusieurs ateliers de pratique collective comme : un orchestre d'harmonie, des ateliers de musiques traditionnelles ou musiques actuelles...

Cette année l'équipe pédagogique renforcée par 3 nouvelles recrues : flûte, piano et saxophone. Ce sont au total 13 professeurs dont le directeur pédagogique Clément Lachaize, qui enseignent avec passion les divers instruments.

Nous essayons de maintenir la musique accessible à tous avec un tarif dégressif quand plusieurs personnes de la même famille sont inscrites à l'école de musique. Nous sommes adhérents au dispositif « chéquier jeune » en direction des collégiens (renseignements sur le site www.ain.fr).
La municipalité met à notre disposition la M.A.C. espace "Jacques MOUVAND".

Après 12 années de présidence, le maire remet à Annick Bard, la médaille de la commune.
Au poste de vice-présidente depuis 2 ans, Stéphanie Bardy a été élue pour prendre les rênes de l'EM3R.

L'école de musique accepte les dons (déductibles des impôts) et recherche des sponsors et des mécènes...Nous avons aussi besoin de bonnes volontés, de bénévoles. Le bureau et le conseil d'administration ont également besoin de s'étoffer.

Vous trouverez tous les renseignements et le calendrier à venir sur le site de l'école : http://www.les3rivieres.sitew.com ou sur notre page Facebook.

Entente tennis

Bilan 2018/2019

L'Entente Tennis Club Ambronay Jujurieux Saint Jean le Vieux (ETCAJSJ), durant la saison 2018/2019 a enregistré 51 licences, dont 45 à l'école de tennis. Ce fut une année contrastée marquée par une légère baisse des licenciés (-8) et un changement d'entraîneur en cours de saison. Un grand merci à Romain, notre coach qui a permis en 5 ans au club de reprendre des couleurs en stabilisant une école de tennis.

Les entraînements :

- Le lundi soir dans le gymnase de Saint Jean le Vieux puis à Jujurieux lors des beaux jours,
- Le jeudi soir, sur les courts d'Ambronay et de Pont d'Ain.

Les temps forts la saison 2018-2019

- La fête du tennis lors des finales du tournoi avec un repas et des rencontres pour les enfants.
- Le tournoi open durant 15 jours à la fin du mois de juin avec des joueurs de tous niveaux (jusqu'à 5/6)
- Le goûter de noël pour les enfants de l'école de tennis.

Les nouveautés et les projets pour la saison 2019-2020 :

- L'arrivée d'un **nouvel entraîneur DALIN David**, en contrat professionnel, 60 personnes sont actuellement licenciées dont 29 enfants. David partage son emploi du temps entre le club d'Hauteville et nous.
- Le développement de l'esprit du jeu dès le plus jeune âge en proposant différentes formules de matchs, de rencontres et de plateaux à nos futurs champions.

Nous tenions à féliciter un (très) jeune joueur du club de 5ans, **Axel Bouly** qui va faire partie d'un programme d'**entraînement départemental**, ce qui constitue une première.

Cela vient récompenser le travail de **Jérôme Chaput** qui entraîne bénévolement depuis 2 ans les plus petits. Il est maintenant possible de faire jouer **des enfants de 3 ou 4 ans** et de les voir progresser avec plaisir.

Boule de l'Oiselon

L'association la "Boule de l'Oiselon" se porte bien à tout point de vue. Concernant les adhérents, le nombre de licenciés atteint la barre des 30, pour rappel, il y a 5 ans, elle était en dessous des 20 ; quant à celui des sociétaires, il avoisine les 40. L'ambiance entre les deux corps de l'association est excellente et aucune différenciation n'est faite, bien au contraire cette entente est une force que nous essayons de maintenir chaque année. Cela se manifeste à travers nos différentes manifestations que nous organisons telles que les concours officiels, l'assemblée générale, le but d'honneur, les entraînements, la corvée et les soirées amicales qui permettent aux finances d'être toujours équilibrées. Pour terminer, les résultats sont maintenus grâce notamment à nos féminines qui représentent tout de même 1/5 de nos effectifs. Les couleurs vicusiennes continuent donc d'être portées et de briller sur les jeux de boules de l'Ain et de France.
Pour information, la boule lyonnaise appelée "sport boule" est en pleine perte de vitesse, le fait que nos effectifs soient en augmentation démontre la bonne tenue et la vitalité de notre club. J'en profite donc pour vous inviter à venir nous découvrir ou nous rejoindre par le biais des événements cités plus haut.

Les dates de nos concours officiels sont pour l'année 2020 :

- le samedi 11 avril à 8h : un 16 doublettes 3/4e division par poules.
- le jeudi 21 mai de l'ascension : un 16 doublettes 3/4e division masculin et un 16 doublettes 3e division féminin. Les 2 sont par poules avec repas ouvert à tout le monde, boulistes et non boulistes.

Entente sportive basket

Le club de basket demeure l'une des associations les plus populaires de la commune et rassemble près de 200 licenciés répartis sur plusieurs générations des plus jeunes mini basketteurs, jusqu'aux dirigeants.

Nous travaillons en collaboration avec les clubs de basket de Saint Rambert et d'Ambérieu en Bugey dans le cadre d'une convention de coopération, qui nous permet de mutualiser nos moyens et d'offrir une offre diversifiée à nos licenciés : **La CTC Bugey**.

Nos équipes fanions masculines et féminines, portent nos couleurs dans toute la région.

Les joueurs qui souhaitent pratiquer le basket de façon moins exigeante et qui veulent partager un moment de détente autour de la balle orange sont également engagés dans les compétitions départementales adaptées à leur niveau.

Le club de basket, c'est une équipe d'entraineurs et de coachs composée d'environ 20 personnes, et une équipe dirigeante d'une quinzaine de personnes. En 2019 Sylvain Rigaud après 6 années passées au service du club cède la présidence à Alain Bajard.

Chaque année des manifestations festives nous aident à financer le fonctionnement du club. Pour ce début d'année 2020 : Loto le lundi de Pâques le 22 avril.

Nous sommes soutenus activement par la municipalité et des partenaires locaux que nous remercions chaleureusement.

Le club contribue à l'animation du village : chaque samedi le gymnase est plein : joueurs, parents et supporters vivent une passion commune dans une ambiance conviviale.

A Saint Jean le Vieux, le basket est une fête !

Suivez notre actualité sur notre page Facebook et le site Internet du club.

Sou des écoles

L'association du sou des écoles a pour vocation de participer au financement des activités et fournitures diverses des enfants scolarisés dans notre commune.

Pour cette année scolaire 2019-2020, un effort particulier est apporté pour le financement de la classe transplantée des CM2 et la classe piscine des élèves de CP et CE1.

Afin de permettre ces dépenses, l'association organise diverses manifestations tout au long de l'année.

Nous remercions pour cela l'ensemble des bénévoles, enseignants et élus qui donnent de leur temps et de leur bonne humeur pour garantir le bon déroulement de ces opérations.

Entente sportive foot

Avec un nouveau bureau élu en juin, de nouveaux entraîneurs à la tête des seniors masculins et féminin encadrant un effectif de joueurs de qualité, nous permettent d'afficher quelques ambitions pour l'équipe fanion, et de jouer comme l'année précédente les tous premiers rôles. Je tiens à souligner l'énorme travail et investissement réalisé par les membres du bureau et des nouveaux entraineurs des joueurs et joueuses, des dirigeants, éducateurs et bénévoles pour essayer de franchir un cap avec l'objectif pour chacun de faire vivre le club dans le meilleur esprit.

Je n'oublie pas les municipalités de Ambronay et Saint Jean le vieux, que je remercie pour leur travail au quotidien. Même si aujourd'hui nous possédons un terrain récent et des infrastructures satisfaisantes, notre développement et notre compétitivité passera par la mise à disposition d'un mini terrain synthétique pour les entrainements. Véritable bol d'air et outil formidable pour la pratique de notre sport favori en période hivernale , et la nécessité de moderniser nos structures d'accueil, vestiaires aux normes, … sont autant de projets à porter rapidement.

Je souhaite également remercier nos partenaires pour leur soutien et participation.

Enfin, n'oublions pas que le football est un loisir, il ne doit être source que de plaisir. Le plaisir se cultive, son terreau est un mélange de don de soi, d'amitié, de solidarité et de convivialité.

Pour le club, souhaitons à toutes les équipes en compétition une totale réussite.

Les Chats d'Hauterive

L'association Les Chats d'Hauterive a été créée le 1er septembre 2019.

Cette association de protection animale a pour buts :

- Stérilisation, identification et soin des chats dits "libres" présents dans le quartier du Hameau d'Hauterive à Saint Jean le Vieux en collaboration avec la Mairie,
- Sensibilisation des propriétaires de chats aux enjeux de la stérilisation et de l'identification,
- Aide logistique aux propriétaires de chat(s) de la commune de Saint Jean le Vieux, adhérents de l'association,aux fins de stérilisation et d'identification de leur(s) animal(aux),
- Sensibilisation du Public adulte et enfant à la cause animale,
- Protection et défense par tout moyen, y compris par voie judiciaire, du droit à la vie, à l'intégrité, à la liberté, au bien-être et au respect de l'animal.

Pour accomplir son objet, l'association utilisera les moyens suivant :

- Partenariats : vétérinaires, commerces, Mairies, familles d'accueil....
- Organisation de réunions pédagogiques en lien avec les buts de l'association et la protection animale au sens large.
- Introduction de toute action devant les juridictions, pour autant que la réglementation le permette, et notamment constitution en qualité de partie civile quand l'intérêt des animaux le justifie (sous réserve des dispositions de l'article 2-13 du code de procédure pénale),
- Tout autre moyen autorisé par la loi.

L'association n'est en aucun cas un refuge !

La Lyre du Bugey

Les harmonies LA LYRE DU BUGEY et LA RENAISSANTE rassemblent une trentaine de musiciens des communes de Saint Jean le Vieux, d'Ambronay et des alentours.

Tous les musiciens sont des amateurs passionnés, qui profitent de cet orchestre pour jouer des morceaux de tout genre, proposés par le chef d'orchestre M. Clément LACHAIZE, dans une ambiance conviviale et studieuse.

La saison 2018-2019 a été une franche réussite pour les harmonies. Elles se sont tout d'abord investies dans le projet de spectacle sensoriel mené de front avec l'école de musique les 3 rivières et les tisseurs d'arts, répondant ainsi à la proposition de la municipalité de marquer le centenaire de l'armistice. Les 4 représentations ont remporté un vif succès puisque la salle était pleine chaque soir.

L'orchestre s'est également produit sur scène lors des désormais traditionnels concerts de printemps le samedi 18 mai 2019 à Saint Jean le Vieux, et le samedi 25 mai 2019 à Ambronay. Il a livré une prestation de qualité et toujours appréciée du public venu en nombre. L'orchestre d'harmonie a également participé au Festival des bord de l'Ain qui se tenait dans la commune voisine de Jujurieux, devant un public qui a su braver la tempête pour venir écouter ce que proposent les différentes formations musicales du groupement. L'harmonie a également renouvelé l'expérience des concerts de quartier, pour aller au plus près du public. Ils ont eu lieu à Longeville le 21 juin, et à Hauterive le 28 juin 2019.

L'harmonie s'est aussi produite lors des manifestations habituelles que sont les commémorations des 11 Novembre 2018, du 8 Mai et du 14 juillet 2019; ainsi qu'aux vœux du maire de Saint Jean le Vieux. Le groupe animation de l'harmonie a également eu le plaisir de se produire au stade de rugby Pierre Dubœuf à Bron (69) pour animer un match de rugby féminin le dimanche 14 avril 2019.

Cette année, le programme musical s'annonce éclectique, allant de musiques pop actuelles à des musiques de film, en passant par du rock. Les concerts de printemps se tiendront le samedi 23 mai 2020 à Ambronay et le 30 mai 2020 à Saint Jean le Vieux. Nous espérons vous voir nombreux lors de ces prestations. Avec un répertoire encore fourni et varié, l'harmonie sera ravie d'accueillir dans ses rangs tout nouveau musicien, de tout âge, ayant un minimum de pratique instrumentale.

Si vous êtes intéressés, rejoignez-nous chaque vendredi de 20h30 à 22h30, à la MAC de Saint Jean le Vieux ou à la salle polyvalente d'Ambronay.

Ce nouveau président ne manque pas de souffle

Pour tout renseignement :

- abonnez-vous à la newsletter : harmonie.sja@gmail.com
- retrouvez toutes nos dates sur notre site : www.harmonie-sja.e-monsite.com
- adressez-vous au nouveau Président : M. Denis GRAVIER au 06.06.62.08.66

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook également !

Les jeux de Kazok

Les jeux de Kazok est une association à but non lucratif ayant pour thème le jeu sous toutes ses formes : jeux de sociétés, jeux de plateaux, jeux de cartes, jeux de figurines, jeux de rôles etc.…

Créée en Juin 2016 à l'initiative de deux personnes, l'association est pleine d'ambition et de projets.

L'association Les jeux de Kazok, qui compte désormais une bonne vingtaine de membres, est ouverte à tous, enfants et adultes, et aura plaisir à vous accueillir lors de nos rassemblements hebdomadaires les mercredis soirs à partir de 18h à la MAC. Elle offre par ailleurs la possibilité à ses adhérents d'emprunter des jeux de sa vaste ludothèque qui compte aujourd'hui plus d'une centaine de jeux .

Le montant de l'adhésion à l'association est de 15 € l'année pour un adulte et 25 € l'année pour un couple. Concernant les enfants il

convient de choisir l'option famille de 5 € l'année à ajouter à une cotisation adulte ou couple, ce qui permet de venir avec tous les enfants du foyer.

Notre événement annuel qu'est la Kazokiade se tiendra pour sa 3e édition du **samedi 7 mars 2020 10h00 au dimanche 8 mars 2020 17h00** en non-stop !

La Kazokiade c'est quoi ?

✓ C'est un événement 100% ludique ! Gratuit et ouvert à tous ! Avec du jeu, du jeu et encore du jeu !

✓ C'est quelques 500 personnes sur l'ensemble du week-end !

C'est aussi des partenaires, La Licorne Joueuse, Declic Ludik Bourg-en-Bresse, Les G.O.B L'Ain, Ludotèque Interlude Meximieux…

Cette année nous avons innové avec notre première bourse aux jeux de société qui a été un franc succès : près de 170 jeux de sociétés qui ont presque tous trouvé preneur à prix défiant toute concurrence. L'occasion pour les vendeurs et les acheteurs, (souvent les mêmes) de faire de la place dans leurs placards, d'acquérir ou vendre de petites merveilles à petits prix. Face à succès, nous nous voyons contraints de renouveler l'opération l'an prochain !

Loisirs et rencontres

Fin 2019, "Loisirs et rencontres" a tenu son assemblée générale en présence d'une cinquantaine de membres et de M. le Maire afin de faire le bilan de l'année écoulée et présenter son agenda 2020. Pour une association dédiée au 3e âge, son bureau et ses membres font preuve d'une étonnante vitalité.

Parmi les évènements de l'année écoulée on peut noter :

- 3 repas annuels rassemblant les adhérents,
- Participation au loto interclub, à la "Foire de printemps" de St Jean le Vieux, aux courses cyclistes de Hauterive en été, au "Balcons de l'Ain" à l'automne, en liaison avec l'Amicale cycliste,
- Sortie au casino de Hauteville,
- Sortie retour d'alpage.

Parmi les activités, une nouvelle discipline "Atelier mémoire" a vu le jour en 2019 qui vient s'ajouter aux activités habituelles : la marche (Niveau 1 et 2), la pétanque, la sophrologie, et l'informatique.

En préparation l'organisation d'un "thé dansant" en avril 2020 et un voyage de 3 jours et deux nuits, destination à préciser.

Les Tisseurs d'Arts

L'Association "Les Tisseurs d'Arts" créée en 2016, a pour ambition de promouvoir l'art, la culture et le patrimoine de notre village.

Divers spectacles et expositions ont été proposés en 2018/2019 :

- Le 2 février la troupe du "Théâtre en pointillé" nous a présenté une pièce de théâtre comique "Echauffements Climatiques",
- Le 23 mars la soirée musicale avec la "Cie de la Chanson Sommaire" nous a fait pleurer de rire,
- Le 16 juin nous avons organisé une exposition de peintures et sculptures à la MAC "Aux Arts Citoyens",
- Le 31 août participation au "Forum des Associations",
- Le 13 octobre le conte musical pour enfants "Pierre et le Loup",
- Les 25 et 26 octobre nous avons proposé une expérience de bien être avec le "Conte Hypnotique" par Solange Guerrero.

Toutes ces manifestations, ont remporté un vif succès auprès des spectateurs de tous âges de St Jean le Vieux et des environs.

Si notre association a aiguisé votre curiosité, n'hésitez pas à pousser notre porte de la "salle du Grand Chêne" le mardi soir à 20h00 les semaines impaires, ou nous contacter par mail : lestissseursdarts@gmail.com – Tél. : 07 69 23 25 33 – Page Facebook : Les Tisseurs d'Arts. Nous serons ravis de vous accueillir et de répondre à toutes vos questions.

Voici les dates à retenir pour le début de l'année 2020 :

- **samedi 18 avril,** une pièce de théâtre comique "Adieu je reste" par la Compagnie "Les Faiseurs d'Histoires"
- **dimanche 14 juin,** nous organisons une exposition d'arts à la MAC.

Nous proposons également des initiations à la **mosaïque le mercredi matin de 9H00 à 12H00** et prochainement dès 2020 des séances d'activités manuelles (peinture, modelage, etc..)

Pêche de l'Oiselon

Cette année encore, l'opération brochet en gelée au Battoir a remporté un franc succès avec 245 barquettes soit 490 parts de Brochet en gelée de madère avec garniture, crevettes et riz.

Les bénéfices sont en grande partie reversés pour l'alevinage, sur notre parcours de pêche entre L' Abergement de Varey et Hauterive.

Suite aux travaux du Battoir et réaménagement de la place du Champ de foire, nous avons entrepris le réaménagement du lit de la rivière sur ces zones, en créant des empierrements destinés à servir de cachettes pour les poissons, afin de les retenir sur certains secteurs jusqu' alors peu poissonneux.

Pour ce qui est de la gestion piscicole, nous privilégions la reproduction naturelle des truites fario présentes sur l'Oiselon et nous procédons à des alevinages de truite arc en ciel en début de saison.

Toutes les informations sur l'activité du club sont consultables sur notre site:

http://oiselon.e-monsite.com/

Pour le calendrier des manifestations, notre vente de Brochet en gelée aura lieu le samedi 23 mai 2020 au Battoir.

Pétanque club

En 2019, le club de pétanque continue sa progression avec 41 licenciés (dont 11 féminines et 5 jeunes) et une dizaine de sociétaires. L'année a été pleine et riche. Deux concours ont été organisés avec une participation record en mars avec 105 doublettes (record départemental pour l'année) !!!

Deux équipes masculines et une équipe féminine ont participé aux championnats des clubs avec des résultats mitigés mais encourageants Le club s'est déplacé un week-end à Longué-Jumelles en Anjou pour rencontrer l'équipe locale. Une belle rencontre qui se traduira par un "match retour" dans l'Ain en 2020.

A noter également plusieurs participations aux concours nationaux (Mende, Clermont-Ferrand, Châlon sur Saône, Trévoux). Mais l'événement qui a marqué le club cette année a été la création d'une école pétanque.

Les entraînements ont lieu à Hauterive tous les vendredis de 18 h à 19 h. (L'hiver on délocalise au boulodrome à Neuville) ou enfants et adultes travaillent le bon geste et la bonne stratégie. La labellisation de l'école par la Fédération Fédérale de Pétanque est en cours.

Les premiers résultats en concours départementaux sont très prometteurs avec déjà quelques victoires ...

Le club attend avec plaisir toutes les personnes qui aiment et souhaitent jouer à la pétanque en compétition ou sans enjeu.

Nouveau président : Yohan FLACHER. Eric Viollet reste vice-président et responsable de l'école de pétanque.

Manifestations prévues en 2020 :

- samedi 14 mars à 14 h : concours doublette,
- dimanche 22 mars à 14 h : journée de championnat des clubs masculins 3e division (9 clubs),
- dimanche 7 juin toute la journée : concours tête à tête et doublette masculin et féminin,
- samedi 13 juin : championnat des clubs jeunes (benjamins/minimes/cadets/juniors),
- dimanche 27 septembre : journée de championnat des clubs féminins 2e division (9 clubs) et masculins 2e division (10 clubs).

Société de chasse

Nombreux sont les sangliers cette année, soyez vigilants sur les routes la nuit, déjà 25 collisions recensées.

De notre côté 33 bêtes prélevées que nous ne manquerons pas de vous faire déguster pour notre manifestation prévue fin février début mars.

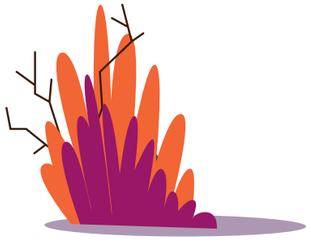

Samedi 1er février	Théâtre *Les Tisseurs d'Arts*	**Samedi 30 mai**	Concert *Lyre du Bugey*
Samedi 15 février	Carnaval *CCAS*	**Dimanche 7 juin**	Concours de pétanque *Pétanque club*
Samedi 7 et dimanche 8 mars	Kazokiad	**Samedi 13 et dimanche 14 juin**	Exposition *Les Tisseurs d'Arts*
Samedi 14 mars	Concours de pétanque *Pétanque club*	**Samedi 13 juin**	Championnat pétanque jeunes *Pétanque club*
Dimanche 22 mars	Concours de pétanque *Pétanque club*	**Samedi 13 juin**	Fête des familles de la CCRAPC
Dimanche 29 mars	Vente de galettes *Sou des écoles et Lyre du Bugey*	**Jeudi 18 juin**	Commémoration 18 juin 1940 *Appel du Général De Gaulle*
Samedi 4 avril	Bourse aux vélos *Amicale cycliste*	**Samedi 27 juin**	Fête d'été et tournée des bioches
Samedi 11 avril	Vente de lasagnes *Amicale des jeunes*	**Mardi 14 juillet**	Fête Nationale 14 juillet 1789 *10h devant la Mairie*
Samedi 11 avril	Concours officiel *Boule de l'Oiselon*	**Samedi 18 juillet**	Fête d'Hauterive et course cycliste
Lundi 13 avril	Loto *Entente basket*	**Mardi 28 juillet**	Don du sang
Samedi 18 avril	Théâtre *Les Tisseurs d'Arts*	**Samedi 26 septembre**	Vente de galettes *Sou des écoles et Lyre du Bugey*
Dimanche 19 avril	Rando VTT *Amicale cycliste*	**Dimanche 27 septembre**	Championnat Clubs Féminins et Masculins 12e division
Dimanche 26 avril	Farfouille *Sou des écoles*	**Mardi 29 septembre**	Don du sang
Dimanche 3 mai	Foire de printemps *SJLV Loisirs et rencontres*	**Samedi 10 octobre**	Vente de boudin et pain *Société de chasse*
Vendredi 8 mai	Commémoration 8 mai 1945 *10h devant la Mairie*	**Dimanche 8 novembre**	35e Triathl'Ain
Dimanche 17 mai	Corrida *Pompiers*	**Mercredi 11 novembre**	Armistice 11 novembre 1918 *10h devant la Mairie*
Jeudi 21 mai	Concours officel *Boule de l'Oiselon*	**Samedi 05 Décembre**	*3e «Défi des Lumières»* Amicale cycliste au profit du Téléthon
Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mai	Vogue *Amicale des jeunes*	Calendrier consultable sur : **www.//saintjeanlevieux01.fr/**	

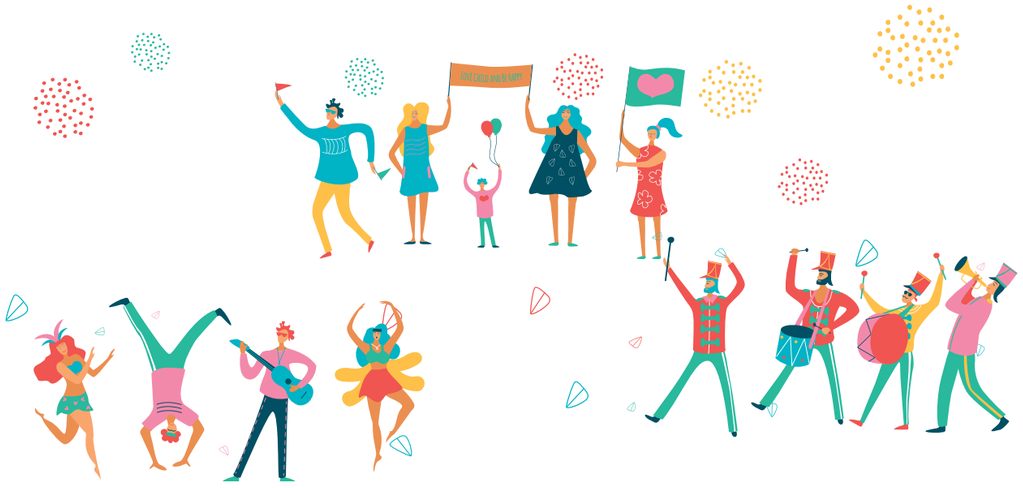

Nos commerces

A Fleur d'Expression	Fleuriste	180, Grande Rue - Bâtiment Les 2 Rives	04 74 37 11 90
Auto-école Francine CER France	Auto-école	2, Route de Bourg	04 74 36 96 56
Aux p'tits soins	Institut de beauté & de bien-être	126, Grande Rue	04 74 36 92 45
Boucherie Géret et Fils	Boucherie - Charcuterie	221, Grande Rue	04 74 36 84 14
Chantif' Coiff' Domicile	Coiffure	Impasse du Puits - Hauterice	06 85 74 64 55
Coiffure Sabrina'M	Coiffure	180, Grande Rue - Bâtiment Les 2 Rives	04 74 34 54 29
Elan	Station service	573, Route de Genève	06 30 80 44 27
Garage Derruaz	Garage	582, Chemin de la Passe	04 74 36 83 96
Gil'Pizza	Restaurant	141, Place de l'Église	04 74 36 90 55
InsectÖsphere	Solutions de lutte biologique pour la protection des végétaux	57, Route de Lyon	09 80 91 15 48
Kebab Régal Capadoce	Restaurant	205, Grande Rue	04 74 34 04 23
Le Parc	Restaurant	6, Rue de la Gare	04 74 36 45 40
Le Temsp d'une Coupe	Coiffure	227, Grande Rue	09 52 33 25 10
Les Gourmandises de Nano	Boulangerie - Pâtisserie	202, Grande Rue	04 74 36 80 35
L'ami du Pain	Boulangerie - Pâtisserie	140, Grande Rue	04 74 36 80 47
M.G. Douc'Heure	Institut de beauté & de bien-être	73, Route de Lyon	06 68 28 94 62
Proxi	Épicerie	196, Grande Rue	04 74 39 91 40
Tabac Presse	Tabac - Presse	259, Grande Rue	04 74 36 88 28

Distinctions chez nos commerçants

La boucherie Géret

La boucherie une nouvelle fois distinguée

Concours international du meilleur saucisson sec Palmarès 2019

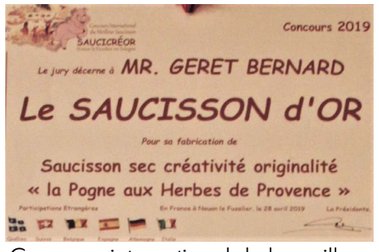

Concours international de la meilleur saucisse sèche Palmarès 2019

Boulangerie "L'Ami du pain"

La boulangerie reçoit le Label "Saint Honoré"

Charte qualité des artisans qui se sont volontairement engagés à ne fabriquer sur place que des pains, viennoiseries et pâtisseries issues de matières premières rigoureusement selectionnées.

Nos entreprises et artisans

Transports Gilles Catherin	Transports routiers de Fret interurbains	689, Route de Lyon	04 74 36 91 96
Sylvain Betat	DINA (Développement Industriel Nucléaire Amiante)	60, Chemin de Journalon	06 08 11 34 03
Scop Bois Logic	Charpente, couverture, zinguerie, ossature bois...	242. Chemin de la Longeraie	04 74 38 44 51
Perraud & Associés	Métallerie et charpente métallique	590, Route de Genève	04 74 36 91 55
Musy Charpente	Charpente	163, Grande Rue	04 74 36 90 09
Muriel Durieux	Couture, retouches & repassage	59, Chemin de Journalon	06 85 26 04 06
Amandine Rossel	Infographiste	79, Grande Rue	06 95 14 79 17
Marie Couture	Couture, retouches & ameublement	7, Place de l'Église	09 83 52 82 00
Atelier Hanggi *Pierre Archeny*	Agencement/ébenisterie	14, Chemin de la Bataille	04 74 36 99 83
Ligne Roset	Ameublement	563, Route de Genève	04 74 36 86 79
JPM Maçonnerie	Maçonnerie	Chemin de la Passe	04 74 42 21 90
John C. Elec *Jonathan Cadoret*	Electricité générale (neuf, rénovation, dépannage)	79, Grande Rue	06 59 30 07 70
Extern Assistance	Services aux entreprises	199, Grande Rue	09 50 07 20 44
Jardipaysage	Paysagistes	86, Allée de la Capinière	06 03 27 16 18
Granulats Vicat	Granulats	Route de Bourg - Hauterive	04 74 36 98 53
Fsg Consulting	Coach professionnel certifié accompagnement consulant formateur	61, Four à Chaux	06 23 92 13 66
Francis De Fays	Plâterie , peinture, décoration	32, Ruelle de la Tournelle	06 14 52 07 07
Entrepise Da Luz	Maçonnerie	407, Route de Genève	04 37 86 39 42
Eric Monnier	Plombier, chauffagiste	42 Impasse des Orsets	06 09 82 03 55
Bulles D'Inspi	Décoration intérieur et événementiel	470, Rue des Vieux Lavoirs	06 70 77 46 68
Benjamin Maillet	Menuiserie (fabrication et pose)	107, Rue de la Menuiserie - Hauterive	06 74 36 85 36
Bal	Plombier	35, Montée du Four à Chaux	09 81 78 23 41
Atelier d'Architecte *Jérôme Blanchard*	Architecte	Les Blanchères	04 74 36 89 39
Ainnov Energies	Plomberie, sanitaire, chauffage	Les Blanchères	04 74 37 52 20
À l'Atelier de Nadine	Couture d'ameublement, borderie	23, Impasse du Puits	06 81 57 14 08
Muriel Orset - Photo M	Photographie, vidéaste, graphiste	137, Montée du Roy	07 49 00 15 99
Tactil cuisines	Mobiler, décoration	196, Rue des Vieux Lavoirs - Hauterive	06 98 52 10 03
Le Clos de l'Oiselon	Hébergement / Chambres d'hôtes	112, Route de Bourg	04 74 61 12 41
Gîte de Varey	Hébergement / Gîte	45, rue du Château	04 74 36 41 62

Bibliothèque

Réorganisée en 2018 la bibliothèque a trouvé un nouveau rythme de croisière en 2019.

L'équipe s'étoffe avec l'arrivée de Dominique, Yvette et Viviane c'est donc une équipe, organisée, soigneuse et férue de lecture qui se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller en 2020 .

Le fond de notre bibliothèque est passé de 5000 titres il y a 5 ans environ à 6000 en 2019 (adultes 3200, enfants 2800), dont environ 5500 en propre, le reste provenant de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) qui fournit 400 ouvrages à chacune des deux rotations annuelles. Il est procédé à un nettoyage du fond une fois par an.

Les achats en propre de livres et de BD's (30 volumes 3 fois par an) s'effectuent pour partie suite aux demandes des abonnés, le reste parmi les succès ou les livres primés dans la saison : Goncourt, Renaudot, Goncourt des lycéens, Femina etc., ce qui garantit une qualité d'écriture certaine sans verser dans l'élitisme.

La demande porte depuis longtemps sur les ouvrages concernant notre terroir et les romans policiers mais une forte tendance voit le jour pour tout ce qui concerne la santé, le bien être et la relaxation.

La bibliothèque est actuellement animée par :

Florine LABRIT, Odile MARTIN, Madeleine ROTTEE, Danièle ROUSSEAU, Annie OLIVIERI, Yvette BORGAT, Dominique LEFEVRE, Viviane BALIVET, André ROJO, Evelyne BATAILLY.

Le Hit parade des réservations en 2019 s'établit comme suit :

Petite enfance : Imagiers et les revues "J'aime lire" et "Belles histoires",

Enfants : Les séries de BD "Kid paddle" et "Game over",

Adultes : Romans Bernadette Dupuy, Gilles le Gardinier, Guillaume Musso,

Policiers : Harlan Coben, Maxime Chattam.

Horaires 2020 : Les horaires du mercredi changent en 2020, nouveaux horaires 10h00-12h00.

Tarifs 2020 : 8 € par famille.

En 2020 il est possible de **réserver par internet les livres sortis**. Renseignements sur place.

Contacts : Evelyne Batailly 06 10 01 49 06 ou Florine Labrit 07 60 81 83 38.

Nous recherchons des bénévoles pour assurer les permanences.

Boîte à livres

Financées par la Mairie, ces boîtes ont été conçues et installées à Varey et à Hauterive par les services techniques de la commune.

Boîte à livres à Hauterive

Boîte à livres à Varey

CHARTE DU BON USAGE

Fonctionnement Le principe est très simple:

PARTAGER–ECHANGER

Empruntez librement et gratuitement un ouvrage de cette boîte pour aussi longtemps qu'il vous plaira.

Rapportez-le ou gardez-le.

Vos étagères sont trop remplies, vous avez aimé un ouvrage, alors déposez vos livres dans cette boîte, ils pourront intéresser quelqu'un.

Pour une deuxième vie des livres, en libre-service, vous contribuerez à l'accès à la culture, à la lecture publique pour tous.

Cet espace de livres-échanges est à la disposition de toutes et tous 24h/24h.

Il est de la responsabilité de chacun de veiller à la nature des ouvrages, à leur rangement et au bon état de la boîte à lire.

Règlement :

- On dépose un livre ou pas,
- On prend un livre qui nous intéresse,
- On lit le livre sur place ou on l'emporte,
- Merci de prendre soin des livres,
- Merci de déposer les livres dans la limite de la capacité d'accueil de la boîte.

Location : salle des fêtes - salle de bar

	Caution + Attestation d'assurance	Location Salle des fêtes en totalité	Location Salle de bar
Associations ayant leur siège et leur activité dans la commune	600 €	Gratuite	Gratuite
Associations à but lucratif	600 €	500 €	200 €
Assemblée Générale sans repas	600 €	Gratuite	Gratuite
Assemblée Générale avec repas	600 €	400 €	150 €
Particuliers de St-Jean le Vieux	600 €	310 €	80 €
Particuliers résidant hors de la Commune	600 €	700 €	300 €

Tarifs de service de l'eau et de l'assainissement

	Tarifs révisés	Montant facture 100m³
Vente d'eau	1,35 € / m³	135,00 €
Abonnement	26,50 € / an	26,50 € / an
Location compteur	14,10 € / an	14,10 €
Assainissement	1,55 € / m³	155,00 €
Redevance assainissement	59,00 € / an	59,00 €
	TOTAL	**389,60 €**

Redevance d'occupation du domaine public

- vente occasionnelle par camion (outillage, vêtements etc...)
- stationnement de commerces non sédentaires réguliers 30 €/passage

Extérieurs à la commune

- stationnement de commerces non sédentaires réguliers 30 €/jour de présence

Résidant sur la commune 10 €/jour de présence

- stationnement de commerces non sédentaires occasionnels 30 €/jour de présence
- les associations locales sont exonérées de cette redevance

Cimetière

CIMETIÈRE

Concessions (de 2m²) :

88.00 € le m². Soit 176 € pour 15 ans
88.00 € le m². Soit 352 € pour 30 ans

Caveaux provisoires :

Droit d'entrée : 84 €
Séjour jusqu'à un mois : 63 €
À partir d'un mois : 11 € par jour

COLOMBARIUM

Colombarium :

La case sur pilier pour 15 ans : 780 €
La cavurne pour 15 ans : 1375 €
La plaque de bronze : 250 €
Le porte fleur : 100 €

Jardin du souvenir :

Jalon simple + plaque gravée : 658 €
Jalon simple + 2 plaques gravées : 908 €

OPAH Ain•Cerdon 2018-2021 — S'installer — Rives de l'Ain Pays du Cerdon Communauté de communes

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (juin 2018 - mai 2021)

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous souhaitez améliorer votre bien ?
SOLIHA Ain vous informe, vous conseille et monte gratuitement pour votre compte votre dossier d'aides financières.

À retenir : Il ne faut pas commencer les travaux subventionnables avant d'avoir obtenu tous les accords de financement.

	Propriétaires occupants	Bailleurs
Quels bâtiments ?	Les logements à usage de résidence principale de plus de 15 ans	Les logements locatifs à usage de résidence principale de plus de 15 ans et les logements vacants destinés à la location après travaux
Quels travaux ?	- Travaux d'économie d'énergie : chauffage, isolation, fenêtres... - Travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement : accessibilité du logement, salle de bains... - Travaux de rénovation complète	Tous les travaux d'amélioration permettant d'aboutir à un logement confortable et aux normes : chauffage, isolation, fenêtres, électricité, ventilation, toiture, sanitaires... - Obligation de travaux complets et exigence de qualité énergétique (DPE avec étiquette D)
Quels propriétaires ? Quelles contreparties ?	Les propriétaires occupants ou assimilés ne dépassant pas un certain niveau de revenus (plafond de ressources).	Tous les propriétaires bailleurs de droit privé sans condition de ressources. Signature d'une convention avec l'État (Anah) pour une durée de 9 ans avec engagement de modération de loyer et plafonds de ressources pour les locataires
Quelles subventions ?	Selon la situation et le projet, 30 à 95% de subventions (ANAH, Département, CCRAPC)	En moyenne, 45 à 55% de subventions pour un montant des travaux plafonné à 750 ou 1000€/m² (ANAH, Département, CCRAPC)

Bilan depuis le début de l'OPAH en juin 2018 :

Après 200 contacts et 150 visites :
Propriétaires occupants :
- 38 dossiers validés pour amélioration thermique
- 15 dossiers validés pour adaptation au vieillissement ou handicap
- 2 dossiers validés pour amélioration lourde

Propriétaires bailleurs :
- 17 dossiers validés pour amélioration globale

Pour toute question ou projet :

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT Ain
04 74 21 02 01 / accueil.ain@soliha.fr

Collectif Artisans Ain@tout

- **Vous êtes propriétaire et vous cherchez des coordonnées de professionnels pour réaliser vos travaux ?**
  N'hésitez pas à consulter l'annuaire :
  http://www.ain-atout.fr/annuaire-artisans-ain-tout.html
- **Vous êtes artisan du bâtiment ?**
  Pour adhérer au collectif Artisans Ain@tout, quel que soit votre corps de métier, inscrivez-vous : http://www.ain-atout.fr/artisans

Informations pratiques

LE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Rives de l'Ain Pays du Cerdon Communauté de communes

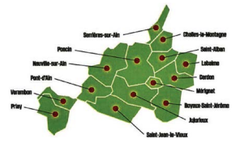

POUR QUI
Les résidents du territoire :
- Agés de plus de 70 ans
- Atteints d'un handicap
- Ayant des difficultés momentanées par le fait de la maladie

QUOI
- Une entrée
- Un plat chaud (viande/poisson/accompagnement)
- Un fromage
- Un dessert
- Une soupe ou du pain pour le soir

COMMENT
- Sur inscription en contactant Angélique ARMAND, responsable du service à la Communauté de Communes, au 04 74 37 13 32
- Chaque semaine, des fiches menus sont apportées à votre domicile afin de faire vos choix
- Les repas, préparés par le Château de Valence, sont livrés chauds chaque fin de matinée par les aides à domicile de l'ADAPA
- Le service a lieu toute l'année, du lundi au dimanche, sauf les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai aux jours choisis par vos soins

COMBIEN
- 9,70€ le repas
- Modes de règlement mensuel : par chèque à l'ordre de la trésorerie de Pont d'Ain ou par prélèvement automatique

CLIC du Bassin Burgien — Centre local d'information et de coordination gérontologique

Centre Local d'Information pour les personne âgées et leur entourage

Le service est gratuit

Le CLIC, c'est :

- un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention
- un lieu de coordination et d'aide à la prise de décision pour les personnes, leur entourage et les professionnels
- un lieu ressource pour les professionnels de la gérontologie

A qui s'adresse-t-il ?

A toute personne retraitée et à son entourage qui seraient à la recherche d'information ou qui auraient besoin d'être aidé et accompagné dans certaines démarches.

Même si vous avez de la famille qui réside dans un autre département, le CLIC peut vous donner les coordonnées des lieux d'informations sur toute la France.

Pourquoi contacter le CLIC ?

Vous vous interrogez sur la mise en place d'aide à domicile, sur des structures d'hébergement pour personnes âgées, sur des activités de loisirs...Le CLIC répond à vos questions et facilite vos démarches.

- Qui dois-je appeler pour avoir une aide à domicile ? Combien cela va me coûter ? Quelles sont les différences entre tous les services ?
- Est-ce qu'il existe des aides quand on sort de l'hôpital ? Lesquelles ? Où dois-je m'adresser ? Quels dossiers faut-il faire ? Qui peut m'aider pour remplir les dossiers ?
- Quels sont les tarifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées ? Est-ce qu'il existe des aides financières ? Quel établissement est le plus adapté à mon état de santé ?
- Je ne peux plus enjamber ma baignoire. Est-ce que je peux avoir des aides pour mettre une douche à la place?
- Je souhaiterai apprendre à utiliser internet. Où puis-je apprendre ?
- Je suis inquiet pour ma mémoire. A qui dois-je en parler ? Est-ce qu'il existe des lieux de consultation ?

Le CLIC c'est également...

L'organisation de réunions d'information, de conférences ou encore d'ateliers sur des thématiques de prévention sociale et médico-sociale à destination des seniors.
Exemple : la mémoire, le sommeil, la gestion du stress, les arnaques à la consommation, le bon usage du médicament, la prévention des chutes...

CLIC DU BASSIN BURGIEN
11 rue Aristide Briand
01 000 BOURG EN BRESSE
04.74.22.11.11
clicbassinburgien@adag01.fr
www.adag01.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
De 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Prise de RDV souhaitée
Possibilité de visite à domicile

Paroisse Saint Jean-Baptiste

Originaires de la République Démocratique du Congo, les Pères Adrien DIAKIODI (curé) et Donatien MBAL (vicaire) sont chargés de la conduite pastorale du Groupement Paroissial de Pont d'Ain (GPPA) constitué de 32 églises ou chapelles, dont celle de St Jean Le Vieux. Ils font équipe avec les deux diacres permanents Daniel REVAUD et Jean-Marc FELIX.

Les dons des fidèles lors des quêtes et les offrandes réalisées lors d'un baptême, d'un mariage ou d'un enterrement permettent le soutien matériel du groupement. La collecte annuelle du Denier de l'Eglise permet lui d'assurer la rémunération des prêtres.

Pour toutes informations, il suffit de contacter le presbytère de Pont d'Ain (04 74 39 03 65) ou de consulter le site internet de groupement : **www.gppa.fr**

Civisme

Ces dépôts sauvages dans la nature et le long des chemins, effractions en tous genres ont un coût pour la collectivité : **estimé à 4000 € pour l'année 2019 sans compter les heures-hommes du service technique.**

La commune a mis à disposition, dans deux distributeurs, des sacs de ramassage des déjections canines. **Que peut-on faire de mieux devant certains propriétaires indélicats de chiens qui prennent les espaces publics pour des "canisettes" ?**

Renseignements utiles

• Mairie

Ouverture
Du lundi au samedi : 8h30-12h00
Fermé les après-midi
Tél : 04 74 36 84 69
contact@saintjeanlevieux01.fr
https://saintjeanlevieux01.fr/

• Bibliothèque

Ouverture
Lundi : 15h45-17h00
Mercredi : 10h00-12h00
Samedi : 10h30-12h00
Vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le samedi de 10h30 à 12h00

• Communauté de Communes

Rives de l'Ain Pays de Cerdon
Tél : 04 74 37 13 32
contact@ccrapc.fr

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers sur présentation de leur carte d'accès délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un formulaire de demande. Il est payant pour les entreprises. Se renseigner auprès du secrétariat de la Communauté de Communes. Les sacs jaunes sont à retirer en mairie.

Déchetterie de Jujurieux :
Horaires d'été (du 01/04 au 31/10) :
Lundi : 14h00-18h00
Mercredi, vendredi, samedi : 8h00-12h00 / 14h00-18h00
Horaires d'hiver (du 01/11 au 31/03) :
Lundi : 14h00-17h00
Mercredi, vendredi, samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Déchetterie de Poncin :
Horaires d'été (du 01/04 au 31/10) :
Mardi, jeudi, samedi : 8h00-12h00 / 14h00-18h00
Vendredi : 14h00-18h00
Horaires d'hiver (du 01/11 au 31/03) :
Mardi, jeudi, samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
Vendredi : 14h00-17h00

Déchetterie de Pont d'Ain :
Horaires d'été (du 01/04 au 31/10) :
Lundi : 14h00-18h00
Mercredi, vendredi, samedi : 8h00-12h00 / 14h00-18h00
Horaires d'hiver (du 01/11 au 31/03) :
Lundi : 14h00-17h00
Mercredi, vendredi, samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

• Service social

Le portage de repas s'adresse à toute personne de plus de 70 ans, handicapée ou en difficulté et résidant dans la communauté de communes.
Responsable : Mireille Bouvier
Tél : 04 74 37 13 32

• Santé

Cabinet médical

Docteur Franck Maldelar
Médecine générale
79, route de Lyon
Tél : 04 74 36 85 64

Docteur Houot
Médecin du sommeil - Psychiatrie
180 Grande Rue "Bât.Les 2 Rives"
Tél : 06 33 02 07 84

Cabinet de reflexologie plantaire et harmonisation biomécanique.

Christian Carrar
Place de l'Église
Tél : 04 74 37 12 77

Cabinet d'infirmières

Laurence Gerlis Perrin
Marie-Isabelle Chamorro
Laure Le Guen
180, Grande Rue "Bât.Les 2 Rives"
Tél : 04 74 36 83 21

Cabinet de réflexologie

Cathy Weber
Réflexologie globale EMC
Réflexologie plantaire access Bars
180, grande rue "Bât.Les 2 Rives"
Tél : 07 69 45 42 52

Cabinet de psychologie

Céline De Murcia
Psychologue clinicienne
musicothérapeute
79, Route de Lyon
Tél : 06 41 18 65 74

• Pharmacie

Pharmacie de Jujurieux
Tél : 04 74 36 81 66

Pharmacie de Poncin
Tél : 04 74 37 20 31

Pharmacie de Pont d'Ain
Tél : 04 74 39 01 66

• ADAPA

Mme Martine LARRE
Place Yves Mercier à Poncin
Tél. : 04 74 45 59 65
m.larre@adapa01.com

• Écrivain public

Permanence les 1er et 3e jeudis du mois sur rdv. Tél : 07 59 44 19 73
2 rue Émile Le Breüs à Pont d'Ain

• Point d'Accueil Solidarité

16 rue du 1er Septembre à Pont d'Ain
Tél : 04 74 39 07 21

• CAF

CAF de l'Ain 4 rue Arisitde Briand à Bourg en Bresse - 0 810 25 01 10

• ADMR

623 rue Léon Blum à Ambérieu
Tél : 04 74 34 85 40

• Ain Domicile Services

Nathalie Buczek
74 rue Roger Vailland à Ambérieu
Tél : 04 74 38 01 86 ou 06 75 19 79 19
ads-nb@orange.fr

• Amicale des donneurs de sang

Si vous voulez donner dans les environs voici les prochaines dates de collectes :

Poncin (lieu Foyer Rural) : vendredi 10 avril de 9h à 12h30, vendredi 19 juin de 9h à 12h30 et vendredi 13 novembre de 9h à 12h30.

Jujurieux (lieu Espace Culturel des Soieries Bonnet, place Marcel Grillet) : mardi 18 février de 8h30 à 12h30, mardi 19 mai de 8h30 à 12h30, mardi 29 décembre de 8h30 à 12h30.

St Jean le Vieux (lieu salle des fêtes au RdC de la mairie, grande rue) : mardi 28 juillet de 15h à 18h30, mardi 29 septembre de 15h à 18h30.

Infos sur le site de l'EFS :
https://dondesang.efs.sante.fr/

• Gendarmerie

Tél : 04 74 39 10 55 ou le 17

ARMEE DE TERRE

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)

Tél : 04 74 32 19 19
Mail : cirfa.bourg-en-bresse@terre-net.defense.gouv.fr
Site : www.recrutement.terre.defense.gouv.fr

ARMÉE DE L'AIR

CIRFA AIR

Tél : 04 37 27 36 19
Mail : cirfa.lyon@air.defense.gouv.fr
Site : http://air-touteunearmee.fr/metiers

MARINE NATIONALE

CIRFA MARINE

Tél : 06 30 09 60 06
(à parir de BAC+3 : 04 37 27 22 44/45
Mail : cirfa.lyon@marine.defense.gouv.fr
Site : www.etremarin.fr

LEGION ETRANGERE

Tél. : 04 37 27 26 50
Mail : pile.lyon@terre-net.defense.gouv.fr
Site : www.legion-recrute.com

Contacts
Délégation Militaire Départementale de l'Ain (D.M.D01)

Tél: 04 74 32 19 11
Mail: dmd01@wanadoo.fr

Tout jeune Français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire pour être convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant de d'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat…). Le recensement permet aussi à l'administration de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.
La démarche s'effectue auprès de la mairie de son domicile.

ma JDC .fr
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

- **MACKOWSKI** Elwine *20/01/2019*
- **DEGOTEX MALOD** Irys *17/02/2019*
- **AGUESSE** Mahlonn, Vincent *18/02/2019*
- **AYME** Romane, Corinne, Jacqueline *02/03/2019*
- **LAJOUX** Taïs, Michel, Jacques *06/03/2019*
- **MAOULIDA** Kylian, Mhadji *09/03/2019*
- **CEYRAT** Sayan *11/03/2019*
- **BOMBOURG** Paul *16/03/2019*
- **DAVID** Sélène, Siréna, Colette *29/03/2019*
- **PATRUNO** Eloïse, Ann, Virginia *01/04/2019*
- **DE FAYS** Lenaëlle, Lorlanne, Sophie *02/04/2019*
- **FOURNIER** Thomas *10/04/2019*
- **JASHARI** Lorik *24/04/2019*
- **GAFFIOT** Ethan *05/06/2019*
- **BESSIERE** Jemma *26/06/2019*
- **BOUGET** Margot, Aurore *31/07/2019*
- **BOUGET LALLEMAND** Mathys, Enzo *31/07/2019*
- **GUIFFRAY** Élia, Mathile *27/09/2019*
- **KENNIBOL BLONDEL** Eulalie *02/10/2019*
- **BUISSON** Emmy, Marine *18/10/2019*
- **PONCET** Lauryne, Marie *10/11/2019*
- **LECHAUVE** Shannon, Christelle, Alison, Frédérique *13/12/2019*
- **BOMBOURG** Cassie, Lucy *18/12/2019*
- **GAREL** Maxime Grégoire *20/12/2019*

- **GUILLAUME** Aurore, Solange, Thérèse & **RAZUREL** Nicolas *22/06/2019*
- **CATHERIN** Alexandra & **FOURNIER** Guillaume, Laurent, Marc *29/06/2019*
- **DUPRÉ** Elodie, Fabienne, Sandy & **GROSGURIN** Geoffrey *20/07/2019*
- **DUPRAZ** Florence, Bernadette, Louise & **JARRET** Stéphane Jacky Alain 20/07/2019
- **SAULNIER** Emilie & **PELLISSIE** David, Alain, Marcel 07/09/ 2019

- **ROULLOT** Ghislaine Aline Jeanne *épouse ZBINDEN 08/02/2019*
- **RONDEAU** Bernard, Yves, Michel, Pierre *14/02/2019*
- **MAILLET** Liliane Josette *15/03/2019*
- **GYRARD** Renée, Marthe *veuve BILLET 02/05/2019*
- **BRESSOUX** Paul, Pierre *03/06/2019*
- **POULAIN** Madeleine, Camille *veuve BERTHOD 05/06/2019*
- **AYMÉ** Arlette Florine Louise *divorcée DAVID 08/06/2019*
- **MONNIER** Jean, Maxime *12/06/2019*
- **BULLIFFON** Agnès, Marie, Léopoldine, Marcelle *née PONCIN 09/07/2019*
- **BERTOLI** Antoine *06/09/2019*
- **FERRAND** Françoise *veuve ODIER 20/10/2019*
- **BOCHARD** Yvonne Raymonde *épouse FERRETTO 17/12/2019*

www.saintjeanlevieux01.fr